BURKINA FASO UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur en Vulgarisation Agricole

THEME:

ETUDE COMPARATIVE DU SAVOIR FAIRE AGRO-SYLVO-PASTORAL ENTRE LES SORTANTS DU CENTRE POLYVALENT DE FORMATION BOOEGO YINGA DE NACOMBOGO ET LES AUTRES JEUNES DANS LA PROVINCE DU BAZEGA

> Présenté par : **WAONGO** Inoussa

DIRECTEUR DE MEMOIRE:

LANKOANDE Y. Florent

MAITRE DE STAGE :

OUEDRAOGO Mahomet

SOMMAIRE

| SOMMAIRE | l |
|--|-----|
| LISTE DE TABLEAUX | II] |
| LISTE DES GRAPHIQUES | [1] |
| LISTE DES CARTES | III |
| DEDICACE | IV |
| REMERCIEMENTS | |
| ABREVIATIONS | |
| CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE | |
| 1-0 Introduction | |
| 1-1 Contexte | |
| 1-2 Problematique | |
| 1-3 JUSTIFICATION DE L'ETUDE | |
| 1-4 Les objectifs de l'etude | 4 |
| 1-4-1 L'objectif global | 4 |
| 1-4-2 Les objectifs spécifiques : | 4 |
| 1-5 Les variables de l'etude | 4 |
| 1-6 Les hypotheses | 4 |
| 1-7 DEFINITION DES TERMES CLES | 5 |
| CHAPITRE II: REVUE DE LA LITTERATURE MENTION PASSABLE 2-0 INTRODUCTION | 6 |
| 2.0 INTRODUCTION | 6 |
| 2-1 LES CARACTERISTIQUES SOCIALES | |
| 2-1-1 Le niveau d'instruction des jeunes | |
| 2-1-2 Les jeunes ruraux formés et les organisations communautaires | |
| 2-1-3 Fixation des jeunes formés | |
| 2-2 Les caracteristiques economiques | |
| 2-2-1 Les jeunes formés et la diversification des activités agro-sylvo-pastorales | |
| 2-2-2 Accès des jeunes ruraux formés aux ressources naturelles et aux aménagements | |
| 2-2-3 Les jeunes ruraux et la gestion de la production | |
| 2-3 Les caracteristiques techniques | |
| 2-3-1 Les jeunes ruraux et l'utilisation des intrants | |
| 2-3-2 Les jeunes ruraux et l'équipement agro-sylvo-pastoral | |
| 2-3-3 LA MAITRISE ET L'APPLICATION DES TECHNOLOGIES PAR LES JEUNES FORMES | |
| 2-3-4 Les jeunes formés et les services partenaires a:ı développement | 16 |
| 2-4 SYNTHESE DE LA REVUE DE LA LITTERATURE | 16 |
| CHAPITRE III : METHODOLOGIE | 19 |
| 3-0 Introduction | 19 |
| 3-1 Presentation de la zone d'etude | |

| 3-2 LES POPULATIONS CONCERNEES PAR L'ETUDE | 21 |
|--|-----------|
| 3-4 Les echantillons et procedure d'echantillonnage | 21 |
| 3-5 LES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES | 22 |
| 3-5-1 Questionnaire | 22 |
| 3-5-2 Interview | 23 |
| 3-6 L'ANALYSE DES DONNEES | 24 |
| 3-8 Les Difficultes et limites | 25 |
| CHAPITRE IV : RESULTATS ET DISCUSSION | 26 |
| 4-0 Introduction | 26 |
| 4-2 Le niveau d'instruction | 27 |
| 4-3 LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES ORGANISATIONS PAYSANNES | 29 |
| 4 -4 SITUATION DES ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES MENEES | 31 |
| 4-4-1 Activité agricole | 31 |
| 4-4-2 La diversification des activités pastorales | 33 |
| 4-4-3 La diversification des activités forestières | 34 |
| 4-5 LES SUPERFICIES EXPLOITABLES ET LES AMENAGEMENTS AGRICOLES | 36 |
| 4-6 L'UTILISATION DES INTRANTS | |
| 4-7 LE NIVEAU D'EQUIPEMENT DES JEUNES RURAUX | 39 |
| 4-8 LA MAITRISE ET L'APPLICATION DES TECHNIQUES AGRO-SYLVO- PASTORALES | 42 |
| 4-8-1 La technique agricole | 42 |
| 4-8-2 Les techniques pastorales | 43 |
| 4-8-3 Les techniques agro forestières | |
| 4-9 LA GESTION DE LA PRODUCTION AGRO-SYLVO-PASTORALE | |
| 4-9-1 La gestion de la production céréalière et des cultures de rente | |
| 4-9-2 La gestion de la production maraîchère | 46 |
| 4-9-3 La gestion de la production pastorale | <i>47</i> |
| 4-9-4 La gestion des produits forestiers non ligneux | <i>48</i> |
| 4-10 RELATIONS AVEC LES SERVICES TECHNIQUES | 50 |
| 4-11 SITUATION DE FIXATION DES JEUNES RURAUX FORMES DANS LEUR TERROIR | 52 |
| LA CONCLUSION ET RECOMMANDATION | 54 |
| BIBLIOGRAPHIE | 61 |
| ANNEXE : OUESTIONNAIRE D'ENOUETE | 63 |

LISTE DE TABLEAUX

| Tableau 1: La situation par sexe |
|---|
| Tableau 2 : Le niveau d'instruction des jeunes ruraux enquêtés |
| Tableau 3 : Participation aux activités des organisations communautaires30 |
| Tableau 4 : Les activités de production agricole |
| Tableau 5 : les activités pastorales |
| Tableau 6 : les activités forestières |
| Tableau 7 : Situation des superficies en ha et les aménagements existants |
| |
| |
| LISTE DES GRAPHIQUES |
| |
| Graphique 1 : La situation en pourcentage d'utilisateur des intrants agro-pastora39 |
| Graphique 2 : Le nombre moyen d'équipements par jeune rural en fonction du statut41 |
| Graphique 3 : Le pourcentage des jeunes ruraux appliquant les techniques agricoles42 |
| Graphique 4: Le pourcentage des jeunes ruraux appliquant les techniques pastorales44 |
| Graphique 5: Le pourcentage des jeunes ruraux appliquant les techniques agro forestières45 |
| Graphique 6 : La gestion de la production céréalière et des cultures de rente (moyenne/statut / |
| jeunes/kg/AN)46 |
| Graphique 7: La gestion de la production maraîchère (moyenne/statu/jeunes/kg/AN)47 |
| Graphique 8: La gestion de la production pastorale (moyenne/statut / jeunes/AN)48 |
| Graphique 9: La gestion des produits forestiers non ligneux par Nbre d'unité de mesure / AN 49 |
| Graphique 10 : La situation des fréquentations des services techniques51 |
| Graphique 11: La situation de fixation des jeunes dans leur communauté53 |
| |
| |
| LISTE DES CARTES |
| Carte 1 : La province du Bazèga |

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

la mémoire de mon père WAONGO Bila Kassoum décédé le 10/04/1995 :

- Ma mère HADJA BERE Kibsa Alizèta qui depuis ma naissance a toujous été une lumière dans ma vie, qu'elle trouve lei ma profonde et sincère reconnaissance ;
- Mon épouse WAONGO/ TRAORE Haoua et mes enfants Rachid, Amssétou, Aïda, fayçal et Mahomed qui m'ont été un secous indéfectible et ont pu supporter ces trois ans de dure épreuve :
- Mon oncle Moussa, mes frères Alassane, Abdoui, Ismaël et mes sœuss Haoua, Mariame, Zénabo, Allmata, fatimata, Assanatou, Safiètou, Zalissa, Salamata qu'ils trouvent lei l'expression de ma profonde gratitude.



REMERCIEMENTS

L'étude qui fait l'objet du présent mémoire a été réalisée dans la province du Bazéga (au Sud de Ouagadougou) dans le cadre de la formation des jeunes ruraux.

Avant de présenter ce travail, je tiens à exprimer ma profonde et sincère reconnaissance à tous ceux qui de diverses manières ont contribué à sa réalisation.

Nous sommes particulièrement reconnaissants :

- A Monsieur LANKOANDE Y. Florent mon directeur de mémoire qui par son contact facile, son soutien et sa permanente disponibilité nous a encouragé dans la réalisation de ce mémoire. Sa rigueur est un enseignement ;
- A Monsieur OUEDRAOGO Mahomet notre maître de stage qui malgré ses multiples occupations professionnelles a tout fait pour assurer notre encadrement;
- Madame Maria KERE la directrice exécutive de la Fondation pour le Développement Communautaire Burkina Faso (FDC/BF) pour nous avoir acceptés dans sa structure ;
- A Monsieur SOBGO Gaston coordonnateur des programmes qui nous a appuyés constamment dans la conduite de nos travaux ;
- Aux encadreurs du centre polyvalent de formation qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre à notre disposition les informations et les données nécessaires pour les enquêtes ;
- Aux directeurs provinciaux des services d'agriculture, d'élevage pour leur appui constant ;
- Aux responsables de l'association vive le paysan, l'association nongtaaba de Dapouri, association de solidarité internationale pour le Bazèga, agence adventiste d'aide et développement pour leur disponibilité constante;
- A Monsieur BERE Emile l'aide enquêteur avec lequel nous avons partagé les jours pénibles d'enquêtes et d'observations ;
- Aux personnels de la FDC/BF de Saponé, qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude;
- Monsieur MILLOGO Siaka au CRS pour son soutien et sa permanente disponibilité;
- Nos amis pour leur soutient permanent;
- Professeurs de l'Institut Développement Rural (IDR) qui nous ont assuré durant trois (03) ans la formation théorique et pratique, pour leur rigueur et leur disponibilité.

ABREVIATIONS

BUNASOLS: Bureau National des Sols

BZG : BAZEGA

CAC : Cellule d'Appui et Conseil

CFJA : Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs

CPR : Centre de Promotion Rural

CPF : Centre Polyvalent de Formation

CRS : Catholic Relief Services

DC : Développement Communautaire

DGPV : Direction Générale de la Production Végétale

DGPSA : Direction Générale des Préventions et des Statistiques Agricoles

DPAHRH : Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources

Halieutiques

DRE-CS : Direction Régionale de l'Economie du Centre Sud

DPRA : Direction Provinciale des Ressources Animales

ECOM : Ecole Communautaire

FDC : Fondation pour le Développement Communautaire

FJA : Formation des Jeunes Agriculteurs

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

IDH : Indice de Développement Humain

INSD : Institut National de Statistique et de la Démographie

Ho : Hypothèse Nulle

H1 : Hypothèse Alternative

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORD : Organismes Régionaux de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PDRD : Programme de Développement Rural Durable

PIB : Production Intérieur Brut

RAF : Réorganisation Agraire et Foncière

RNA : Régénération Naturelle Assistée

\$US : Dollar Monnaie Américaine

SPSS : Statistical Package for the Social Sciences

SPAI : Sous Produit Agro-industriel

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience humaine / Syndrome d'Immunodéficience

Acquis

CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole

CHAPITRE I: INTRODUCTION GENERALE

1-0 Introduction

Situé au cœur de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso couvre une superficie de 274.000 Km². Sa population est de 14017600 habitants, un taux de croissance de 3,1%, les personnes âgées moins de 20 ans représentent 57%, 77% y vivent en milieu rural.

En 2006 la scolarisation et le niveau d'instruction reste toujours bas au Burkina Faso 48,4% des enfants de 6 à 12 ans étaient scolarisés au primaire.

Pays enclavé et pauvre en ressources minérales, l'agriculture constitue le poumon du secteur économique du Burkina Faso. Elle représente 34,1% du Produit Intérieur Brut (PIB) et emploi 80% de la population (INSD 2008).

Selon le cadre stratégie de développement rural (2004), le Burkina Faso dispose d'un certain nombre d'atouts en matière agricole. Ce sont :

- O Une main d'œuvre disponible et de jeune (58,9% de la population rurale a moins de 20 ans);
- o Un potentiel productif se traduisant par :
 - Des superficies cultivables de 9.924.300 Ha soit 36% de la superficie totale du pays dont environ 160.000 Ha;
 - Des superficies sylvo-pastorales de 16.311 Ha;
 - Des ressources en eau de surfaces (10 millions de m³); en eau souterraines (113.428 milliards de m³ dont 9.509 milliards de m³ renouvelables);
 - Une diversité biologique estimée à 1.222 espèces végétales et à plus de 400 espèces de poissons.

Malgré ces potentialités, le secteur agricole connait des problèmes comme :

- L'insuffisance de la maîtrise d'eau;
- La dégradation des ressources naturelles dont la baise de la fertilité des sols ;
- L'insécurité et la pression foncière de plus en plus remarquable ;
- Le faible niveau d'intensification des exploitations ;
- La faible compétitivité des produits agricoles ;
- L'exode rural;
- Les pesanteurs socioculturelles qui tendent à marginaliser les jeunes et les femmes dans la société rurale.

Cependant, nous constatons que l'agriculture burkinabè est en évolution permanente et cela grâce à des facteurs liés au milieu naturel, environnemental, socio-économique et politique (désengagement de l'Etat des secteurs de production, libéralisation du commerce...).

1-1 Contexte

Afin d'enrichir les connaissances et l'enseignement reçus, les étudiants en Vulgarisation Agricole effectuent un stage pratique de six mois en fin de cycle, c'est dans se cadre que nous avons séjourné au Centre Polyvalent de Formation Beoogo yinga de nacombogo du 1^{er} août au 31 janvier 2009.

En effet, notre stage a pu être réalisé grâce au concours de la Fondation pour le Développement Communautaire FDC/BF

Par ailleurs, ledit stage est intervenu à une période ou l'encadrement agricole des jeunes ruraux n'est pas assuré d'une part et d'autre part une crise au niveau de la formation des jeunes ruraux dans les structures étatiques (Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs, Centre de Promotion Rurale).

C'est également dans un tel contexte que des stratégies telle que l'exode rural vers les centres urbain, la reproduction des savoirs et savoir faire par apprentissage familial sont développées.

Dans un tel contexte, la rentabilité de la production agro-sylvo-pastorale n'est pas assurée.

1-2 Problématique

Les jeunes ruraux formés ont des difficultés pour mettre en pratique les connaissances théoriques acquises au cours de la formation à cause de certaines considérations traditionnelles et politiques.

En effet, le développement rapide de l'urbanisation fait trop souvent oublier que la moitié de la population du Burkina vit en milieu rural, que celui-ci assure l'insertion sociale et professionnelle d'une grande partie des jeunes, mais aussi que le secteur agricole assure l'alimentation des populations et participe à la protection des ressources naturelles pour un développement durable.

La population agricole de la tranche d'âge de 7 ans et plus est à 84,3% analphabètes source JALADE J. (2002).

La situation des jeunes ruraux se caractérise par :

- Une forte dépendance vis-à-vis du système familial ; le revenu issu de l'agriculture reste entre les mains du chef de famille. La part qui revient aux jeunes est sans rapport avec leurs attentes :
- Absence d'une politique nationale de formation des jeunes ruraux ;
- La dégradation du patrimoine foncier, les difficultés d'accès à la terre, aux intrants, au crédit, aux équipements et le poids de la tradition font de l'agriculture, par ailleurs peu productive, un métier peu attractif;
- La non maîtrise et l'application correcte des techniques agro-sylvo-pastorales ;
- L'exode rural des jeunes ;
- La non diversification des activités agro-sylvo-pastorales.

1-3 Justification de l'étude

L'autopromotion du monde rural, nécessite qu'une attention particulière soit accordée à la participation des jeunes au processus de la formation.

La formation doit permettre aux jeunes ruraux d'acquérir les connaissances nécessaires pour développer des activités de développement et parvenir à une gestion autonome de leurs affaires.

Malheureusement, et cela est général, les jeunes ruraux formés qui retournent dans leur terroir retombent dans les pratiques agro-sylvo-pastorales locales.

L'une des conséquences ; les plus nettes de cet état de chose est que les efforts qui jusque là déployés dans le domaine de la formation des jeunes pour apporter des réponses concrètes aux problèmes de développement n'ont pas encore abouti aux résultats attendus.

L'objectif principal recherché de manière implicite ou explicite, par la mise en œuvre de système de formation des jeunes, est d'assurer leur participation totale au processus de développement. Mais le plus souvent, on note une faible participation voire une absence totale, des jeunes aux différentes étapes du processus global du développement, surtout au stade de conception des actions et programmes.

Après plusieurs décennies d'évolution et à cause de très faibles résultats obtenus, le problème de formation des jeunes ruraux reste toujours une préoccupation majeure au Burkina Faso.

Ainsi, cette étude pense apportée :

O Un meilleur système de véhiculassions des informations et une facilitation des transferts des technologies;

- o L'installation effective des jeunes formés dans leur terroir.
- o Une meilleure organisation du monde rurale.

Il est actuellement admis que la participation des paysans au processus de développement pourrait passer par la formation des jeunes ruraux qui seraient des producteurs « modernes » et capables de prendre en main, au sein de leur communauté, les taches jusqu'alors confiées à des services techniques.

1-4 Les objectifs de l'étude

1-4-1 L'objectif global

L'objectif global est d'étudier l'impact de la formation sur la maîtrise et l'application par les jeunes des techniques agro-sylvo-pastorales.

1-4-2 Les objectifs spécifiques :

- Evaluer la participation des jeunes ruraux au système d'organisation socioprofessionnelle en fonction de leur statut ;
- Analyser les activités agro-sylvo-pastorales pratiquées par les jeunes ruraux en fonction de leur statut ;
- Analyser les connaissances et le niveau d'adoption des thèmes techniques agro-sylvopastorales des jeunes ruraux en fonction de leur statut.

1-5 Les variables de l'étude

L'étude est bâtie autour des variables suivantes :

- o Les caractéristiques sociales des jeunes ruraux ;
- O Les caractéristiques économiques des jeunes ruraux ;
- O Les caractéristiques techniques des jeunes ruraux.

1-6 Les hypothèses

Les hypothèses de départ que nous nous sommes fixées sont :

• Les jeunes ruraux sortants du CPF participent plus au système d'organisation socioprofessionnelle que les non sortants ;

- Les jeunes ruraux sortants du CPF diversifient les activités agro-sylvo-pastorales plus que les non sortants :
- Les jeunes ruraux sortants maîtrisent et appliquent les thèmes techniques agro-sylvopastorales que les non sortants.

1-7 définition des termes clés

- Insertion professionnelle: c'est l'introduction effective des jeunes dans leur milieu socioprofessionnel.
- Jeune rural : le Burkina Faso a retenu comme tranche d'âge prioritaire les 15 à 35 ans, sans distinction de niveau de formation, de genre et de statut civil.
- Formation: la formation s'adresse à des adultes et porte plus sur l'acquisition de savoir et
 de savoir-faire professionnels que sur des savoir-être; très formelle quant à son
 organisation, sa durée est limitée dans le temps et les objectifs sont bien déterminés.
 Il existe plusieurs définitions, nous allons retenir celle d'AVANZINI (1996) dans son

coopération et du développement », il désigne par formation « l'activité menée en vue de conférer au sujet une compétence précise et clairement prédéterminée, qu'elle soit

article publié dans la revue « communauté. Archives de sciences sociales de la

professionnelle, artistique ou autre ».

CHAPITRE II: REVUE DE LA LITTERATURE

2-0 Introduction

La recherche documentaire nous a permis d'acquérir des connaissances générales sur le thème de notre stage à savoir sur la formation des jeunes ruraux au Burkina Faso, l'historique, les problèmes en aval et en amont de la formation des jeunes ruraux. Nous sommes appropriés d'autres connaissances plus spécifiques et des connaissances sur le contexte économique, culturelle et politique du Burkina et en particulier notre province d'étude, ainsi que les activités menées par la Fondation pour le Développement Communautaire Burkina Faso (FDC/BF), les programmes de formation et les activités du Centre Polyvalent de Formation Béoogo Yinga de Nacombogo (CPF).

Par ailleurs nous avons eu recours à des études similaires dans d'autres structures et aux documents internes produits par la FDC.

Enfin, nous avons utilisé quelques ouvrages généraux sur les questions de développement rural en Afrique subsaharienne, sur la formation des jeunes ruraux en Afrique de l'ouest et sur les questions de professionnalisation du métier agro-pastoral.

Bien entendu certains documents sur la recherche, des cours théoriques ainsi que des entretiens informels nous ont aidés dans notre recherche.

Le présent résumé de la littérature tente de faire un état des lieux sur la formation des jeunes ruraux au Burkina Faso en fonction des objectifs spécifiques de l'étude.

2-1 Les caractéristiques sociales

2-1-1 Le niveau d'instruction des jeunes

RAPPORT G. (2002), dans le cadre de l'enquête de la mise en place du CPF il ressort que avant d'être admis au centre il savoir écrire, lire en mooré et que la priorité doit être accordée aux élèves en fin de cycle des ECOM.

Pour SANOU J. (2000), Le niveau d'instruction est un facteur important qu'il faille prendre en compte dans la formation, et que les jeunes sortants des centres de formation agricole avaient un niveau d'instruction élevé qui leur permet d'être efficaces dans leur activité agrosylvo-pastorale.

A la conférence sur l'Education tenue en 1960 à Montréal au Canada, il ressort des travaux que, le taux d'analphabétisme élevé est un handicap au développement. Aussi, les conférenciers recommandaient-ils aux pays nouvellement indépendants et dont le niveau de développement économique était bas, d'augmenter rapidement leur taux de scolarisation et d'alphabétiser les adultes.

Tous les acteurs au développement sont unanimes que l'analphabétisme est un handicap au développement.

L'IPD/AOS (en 2002), indique que « la politique de formation des jeunes ruraux, de même que la finalité recherchée, n'étaient pas toujours clairement définies au préalable. Ce qui crée des confusions dans l'identification du public cible. L'on parle indistinctement des jeunes ruraux, des jeunes déscolarisés, des jeunes scolarisés alors que le choix de l'une ou l'autre de ces jeunes conditionne le contenu de la formation, le mode de recrutement et les méthodes pédagogiques ».

2-1-2 Les jeunes ruraux formés et les organisations communautaires

RAPPORT G. (2002), la synthèse de l'enquête pour la mise en place du CPF notait qu'à la sortie du centre les sortants doivent avoir l'amour de la vie collective, former ceux qui n'ont pas eu la chance d y aller et échanger les idées avec celles des autres jeunes.

Pour BADO B. J. (2007) les connaissances théoriques et pratiques des jeunes ruraux formés font qu'ils sont les principaux animateurs des organisations paysannes. La capacité d'initiative et d'action collective des jeunes ruraux se manifeste par leur insertion dans la politique locale sous couvert de projets de développement villageois, d'associations des jeunes, des groupements villageois et des comités villageois de développement dont les différentes composantes locales se combinent fort bien avec les enjeux nationaux du pouvoir, de construction de l'Etat et d'accès aux ressources stratégiques (provenant de l'Etat ou, de plus en plus, de l'aide décentralisée internationale).

Selon CHAUVEAU J. P. (2004), « les jeunes ruraux formés qui s'intègrent dans les organisations communautaires ou organisés en associations sont en mesure d'influer sur la marche des affaires villageoises en jouant sur l'hétérogénéité des normes villageoises et étatiques en matière de participation à la politique locale. »

L'IPD/ AOS (2005), a démontré que quelle que soit la forme d'installation les difficultés tiennent :

Forme communautaire

Les difficultés et les contraintes pour cette forme ont trait :

- au mode de répartition des revenus entre les membres de la communauté afin que chacun soit rémunéré en fonction des taches qu'il a accomplies. Cela revient à mettre en place un système de motivation qui soit accepté par tous ;
- au leadership de groupe pour un respect de cette forme communautaire, c'est le problème de la prise de décision et de la gestion de la communauté qui est posé là.

Forme coopérative :

La forme coopérative présente les mêmes difficultés que la forme communautaire à des degrés moindres; dans une coopérative, on peut édicter des règles qui confèrent une autonomie plus ou moins large aux exploitations individuelles qui la composent, de même que les domaines d'intervention de la coopérative peuvent être plus ou moins restreints.

Forme individuelle

- les jeunes voulant s'installer individuellement à leur compte après la formation, doivent faire face à des difficultés et contraintes relatives le plus souvent à la l'acquisition du matériel d'équipement encore faut-il qu'ils parviennent à obtenir les terres. Lorsqu'ils arrivent à obtenir des terres, le fait qu'ils ne sont pas regroupés et qu'ils sont dans différents terroirs ne facilite pas leur suivi et leur encadrement.
- Un autre fait est que parce qu'ils sont des jeunes, leurs problèmes ne sont pas considérés comme prioritaires au niveau des villages. Ainsi, ils peuvent être marginalisés, se décourager et abandonner les villages pour aller dans les villes.

La forme d'installation individuelle des jeunes a très peu d'avantage. Cependant dans ces cas les prises de décision sont plus faciles.

Mais au-delà de ces difficultés des avantages comme des problèmes existent :

L'installation des jeunes formés, qu'elle prenne la forme communautaire ou individuelle engendre des problèmes socioculturels. L'installation des jeunes sous forme de communauté nouvelle dans les zones de colonisation fait apparaître un nombre de problèmes socioculturels liés :

- à la provenance ou à l'origine des jeunes formés ;

- au statut familial de chacun de ces jeunes ;
- à l'émergence d'une communauté nouvelle.

Ces problèmes sont sources de conflits qui risquent de diviser la communauté et l'empêcher d'atteindre sa finalité ou ses objectifs intrinsèques. Cependant, l'expérience montre que, ces jeunes coupés de leur milieu d'origine, ressentent un vide socioculturel et regrettent de n'avoir pas été installés chez eux.

Si l'installation en groupe facilite les appuis de l'Etat et de l'encadrement et donne aux jeunes une plus grande chance de réussir et d'améliorer les conditions de vie, elle ne fait pas disparaître la nostalgie du terroir, les attaches familiales et pose en plus un problème de relation autochtones / allogènes.

S'agissant du jeune formé qui retourne chez lui, les difficultés sont autres : s'il choisit d'installer sa propre exploitation, il peut faire l'objet d'un rejet temporaire ou définitif, soit parce qu'il remet en cause la hiérarchisation de la société à travers les pouvoirs de décision et le système de valeur, soit parce qu'il apporte une technologie dont les autres se méfient, quand le jeune formé intègre sa famille, il est tout simplement « digéré ». Dans cette situation, il n'a pas de pouvoir de décision et ne peut facilement modifier le modèle de technique auquel a recours sa famille.

Généralement, il « s'aligne » et finit par oublier tout ce qu'il a appris au centre de formation.

MENTION PASSABLE

2-1-3 Fixation des jeunes formés

RAPPORT G. (2002), la synthèse de l'enquête pour la mise en place du CPF les rôles de chacun des principaux acteurs étaient les suivants :

Les jeunes sortants du CPF doivent s'installer dans leur terroir à leur propre compte ; aider les parents pour leurs besoins divers ;

Les parents doivent aider les sortants à s'installer en les facilitant l'accès aux ressources nécessaires pour l'exécution des activités ;

La FDC doit s'assurer de l'installation effective des sortants, assurer un suivi terrain après l'installation.

IPD/AOS (2004), la formation des jeunes ruraux à leur métier et leur installation permettent d'éviter le mouvement des jeunes vers les centres villes.

Au Burkina Faso en matière de fixation des jeunes ruraux, selon KABORE E. (2007), on peut citer les expériences suivantes :

- le vaste programme de formation des jeunes agriculteurs à travers l'expérience de « l'éducation rurale » en 1961;
- le système de Formation des Jeunes Agriculteurs (FJA);
- les Centres de Promotion Rurale (CPR);
- les Brigades de Production;
- le Centre de Formation et de Production pour les Jeunes Filles
- le Programme de Fixation des Jeunes dans leur Terroir ;
- l'Opération ZANU;
- MANTION PASSABLE VA • le Programme d'Appui aux Initiatives Communautaires de Base pour la Lutte Pauvreté;
- et tout récemment le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) etc.

Malgré ces dispositions on constate la migration des jeunes formés, ce qui nous amène à nous interroger sur les nombreux préalables individuels à réunir concernant la future situation professionnelle du candidat à la formation avant de procéder à son recrutement, loin des modalités de recrutement actuelles qui reposent souvent sur les aptitudes à suivre des cours et plus rarement et au mieux sur les motivations personnelles.

Le projet de fixation (familial, autonome, partiel, collectif...) doit prendre en compte les conditions réelles d'insertion future (logique du projet) avant tout apprentissage complémentaire. La question fondamentale est pourquoi cette migration? écrivait SANOU J. (2000).

JALLADE J. (2002), caractérisait la situation des jeunes formés par :

- Une forte dépendance vis-à-vis du système familial ; le revenu issu de l'agriculture reste entre les mains du chef de famille. La part qui revient aux jeunes est sans rapport avec leurs attentes.
- Un vif besoin de changement (autonomie, ouverture vers le monde extérieur et loisirs).
- Le manque de système de crédit adapté, la dégradation du patrimoine foncier, les difficultés d'accès à la terre, aux intrants, au crédit, aux équipements et le poids de tradition font de l'agriculture, par ailleurs peu productive, un métier peu attractif.

Selon les statistiques sur le phénomène de l'émigration en 2005 :

• 68, 3% des jeunes de 20 à 29 ans évoquent des motifs économiques notamment la recherche d'un travail pour expliquer leur départ;

- 17,8% migrent pour des raisons de famille (malaise engendré par le poids de la tradition, esprit d'indépendance);
- 10% évoquent le besoin de distraction et d'affirmation de soi ;
- Le jeune est partie intégrante de sa famille, il participe à la production destinée essentiellement à la consommation familiale. Lorsque cette production ne couvre pas les besoins familiaux tous les actifs, résidants ou non, sont interpellés. Les non résidents envoient de l'argent, les résidents peuvent être obligés de rechercher des revenus monétaires hors du village. Cela peut donner lieu à une migration saisonnière à des fins alimentaires :
- Disposer d'un moyen de déplacement est un désir exprimé par la majorité des jeunes célibataires, la préoccupation du financement de leur mariage. Enfin le besoin de s'affirmer occupe une place importante dans la hiérarchie des motifs du départ.

L'émigration est souvent perçue comme une phase initiatique à la vie adulte actuelle. Pour certains c'est un défi que l'on se sent obligé de relever. Quitter son village, puis y revenir est souvent synonyme de « on sait plus », « on est plus moderne », « on est civilisé ».

Face à la pauvreté en milieu rural, les jeunes réagissent par des migrations internes vers les villes ou les zones agricoles favorables. En ville, les perspectives d'emploi sont minces à cause du chômage. Dans les campagnes, les zones de départ sont dépeuplées au profit des zones d'accueil qui connaissent une dégradation rapide de leurs ressources environnementales qui est à l'origine de problèmes fonciers entre autochtones et migrants.

Les jeunes qui migrent vers les pays côtiers font face au chômage dans ces pays d'accueil.

2-2 Les caractéristiques économiques

2-2-1 Les jeunes formés et la diversification des activités agro-sylvo-pastorales

IPD/AOS (2004), les connaissances acquises aux centres de formation confèrent aux jeunes ruraux une vision de planification et de rentabilité des activités agro-sylvo-pastorales.

Cette variable pose la question de savoir, quels types d'exploitation doivent être envisagés et quels sont les facteurs de production à mettre à la disposition des jeunes après la formation?

Le type d'exploitation peut varier en fonction de la taille de celle-ci, de la forme de gestion (individuelle ou collective) et de son mode (intensif ou extensif) de conduite.

Pour l'IPD/AOS (2006), indique que les choix des spéculations conditionnent les systèmes d'exploitation.

Les spéculations ne doivent pas être imposées aux jeunes formés en fonction des objectifs du gouvernement, des projets ou les sociétés de développement mais doivent tenir compte des besoins des jeunes eux-mêmes tout en intégrant la demande du marché.

JALLADE J. (2002), indique que les jeunes ruraux Burkinabè étaient surtout occupés pendant la saison pluvieuse et qu'en saison sèche les activités, peu diversifiées, occupent seulement 58% de cette population période pendant laquelle ils sont improductifs.

Les différentes formes d'exploitation au Burkina qui conditionnent la diversification des activités des jeunes sont :

- la forme communautaire;
- la forme pré coopérative et coopérative;
- la forme individuelle.

2-2-2 Accès des jeunes ruraux formés aux ressources naturelles et aux aménagements

RAPPORT G. (2002), les résultats de l'enquête de la mise en place du CPF font ressortir que les parents des sortant doivent aider les jeunes sortis du centre à avoir des terrains d'exploitation (site maraîcher, d'élevage, site pour les activités forestières...).

La FDC doit s'assurer de l'acquisition du site de travaille.

Selon MARAGNANI A. (2007), l'échec constaté de la plupart des programmes d'installation des jeunes ruraux suscite de multiples interrogations qui rejoignent des questionnements sur la reproduction et/ou la modernisation des exploitations agricoles dans un environnement (économique, familial, foncier, ethnique, démographique...) fortement contraignant. La disponibilité des terres et leurs modes d'acquisition constituent un sérieux handicap à une bonne installation des jeunes formés. Malgré les législations foncières en vigueur au Burkina Faso, on constate la survivance de la tenue traditionnelle des terres et du droit coutumier qui sont souvent des blocages dans l'accès des jeunes à la propriété foncière.

Les jeunes ruraux formés issus des zones de forte densité souffrant de manque de terre ont beaucoup plus de difficultés pour retourner dans leur terroir d'origine pour s'y installer à leur compte. Ils sont plus motivés pour coloniser de nouvelles terres. Dans ces conditions, une sensibilisation poussée et des négociations directes avec les communautés ayant des droits sur les

terres à leur affecter, pourront atténuer les problèmes et même prévenir et juguler les litiges ce qui constituent des facilités à leur insertion.

2-2-3 Les jeunes ruraux et la gestion de la production

Selon TALLET B. (1989), on note une intégration de diverses activités qui concourent à la satisfaction de besoins immédiats et lointains organisés suivant une certaine hiérarchie en fonction du statut social des jeunes formés.

Les jeunes formés responsables de famille produisent en priorité pour l'autoconsommation c'est seulement après, qu'ils songent à stocker leurs productions pour les destiner à la vente.

Les jeunes formés non responsables d'unité de production produisent d'abord pour la vente c'est seulement après qu'ils pensent à l'autoconsommation puis au stockage.

Il faut signaler que le système ne garde pas toujours un caractère aussi linéaire.

2-3 Les caractéristiques techniques

2-3-1 Les jeunes ruraux et l'utilisation des intrants

RAPPORT G. (2002), la synthèse de l'enquête de la mise en place du CPF indiquait que les jeunes à leur sortie du centre doivent avoir l'esprit d'entrepreneurial, maitriser les facteurs de production (surcuit d'approvisionnement, période d'utilisation, les quantités recommandées, et les qualités).

La FDC doit les soutenir dans l'acquisition des intrants.

Pour TOULMIN C. et GUEYE (2003), l'impact de la formation sur l'utilisation des facteurs de production se ressent sur les jeunes sortants des centres de formation du fait que leur objectif est la rentabilité maximale, ainsi les jeunes ruraux sont condamnés à engager une bataille dans l'utilisation des intrants tout aussi importante pour l'amélioration de la productivité. Il est toutefois évident, qu'ils ne pourront mener cette bataille seule, car la mise à la disposition des intrants en quantité et qualité dépend en grande partie de l'environnement institutionnel et politique. Dans ce cadre, il est important que l'Etat burkinabé mette en place des politiques et des programmes qui appuient la mise à la disposition des jeunes ruraux formés des intrants adaptés et de bonne qualité et en quantité pour l'amélioration de la productivité.

Il faut cependant souligner qu'au cours des deux dernières décennies, la subvention sur les intrants a cessé avec pour conséquences :

- la rareté des intrants ;

- la mauvaise qualité des intrants ;
- l'augmentation des prix.

La taille des exploitations des jeunes et leur niveau de revenus font qu'ils sont parfois limités dans l'utilisation des intrants.

2-3-2 Les jeunes ruraux et l'équipement agro-sylvo-pastoral

RAPPORT G. (2002), l'enquête de la mise en place du centre la majorité des personnes interrogées indiquent que les parents doivent aider les enfants à acquérir le matériel approprié pour l'installation et que la FDC doit s'assurer de l'acquisition du matériel, octroyer des crédits d'équipement, doter aux sortants du petit matériel.

GUEYE B. (2005), la modernisation des exploitations agricoles des jeunes ruraux formés passe par l'équipement complet en matériel agro-sylvo-pastoral des jeunes.

La même étude indique que la baisse de la performance du secteur agricole tient en grande partie à son faible niveau d'équipement constaté au cours de ces dernières années.

En effet, les politiques d'ajustement structurel avec le désengagement de l'Etat de la fourniture du monde rural en intrants et équipement et le renchérissement des coûts de ces derniers suite à la dévaluation du franc CFA en 1994 ont eu pour effets combinés, de réduire progressivement le niveau d'équipement des producteurs.

Selon l'IPD/AOS en (2004), le niveau d'équipement des jeunes ruraux formés est faible, et que la chaîne de traction animale est incomplète ; en effet, les principaux équipements sont :

- la charrue à soc (mono soc) non réversible ;
- la houe manga ou la houe triangle;
- le buteur ;
- le rayonneur rarement.

Les équipements d'entretien des cultures bien que disponibles restent encore inadaptés aux conditions d'intervention. Quant aux équipements sylvo-pastoraux, ils sont presque inexistants.

Malgré la politique d'appui en équipement des jeunes formés pratiquée par certains centres, le problème d'équipement demeure à un certain niveau : d'ailleurs cette politique se focalise sur un certain nombre de matériel, qui forcément ne sont pas ceux désirés par les jeunes formés.

Le manque de système adapté de financement agricole constitue un problème pour l'équipement des jeunes.

La majorité des institutions financières ont des conditions d'octroi des crédits agricoles qui sont parfois difficiles à réunir. Exemple : il est difficile d'obtenir des jeunes des garanties sûres pour les prêts qu'on pourrait leur consentir, étant donné qu'ils ne possèdent pas de biens au départ, que l'exploitation n'est pas entrée en production.

La même étude proposait les solutions suivantes pour le financement des jeunes ruraux :

- La création des fonds de garantie avec l'appui de l'Etat ou d'autres institutions nationales ou internationales de financement du développement.
- S'il se trouve que les crédits ne soient pas disponibles, le financement des jeunes formés devra être assuré par des subventions étatiques ou privées.
- En ce qui concerne les taux d'intérêt, leur fixation peut être maintenue à des niveaux convenables.

Un tel financement, du fait de son caractère délicat, doit être programmé et suivi régulièrement; les jeunes, même s'ils sont de bonne volonté et bien motivés, ne maitrisent pas encore les techniques de production. De nombreux risques et aléas peuvent les empêcher d'atteindre les objectifs qu'on peut leur assigner. S'ils ne sont pas bien assistés, ils peuvent se décourager, vendre leurs équipements et aller dans les villes.

2-3-3 La maîtrise et l'application des technologies par les jeunes formés.

RAPPORT G. (2002), l'enquête pour la mise en place du centre a pu révéler qu' à la sortie du centre les jeunes doivent immédiatement mettre en pratique la formation reçue, faire un travail appliqué, maîtriser la formation reçue.

En prenant la définition de la formation, que ce soit celle de AVAZINI G. (1996), ou de GOGUELIN P. (2000), « qu'une formation part toujours d'un acquis antérieur et se déroule dans un champ d'échange entre formateur-formé. Que dans une action de formation, les résultats se ramènent à des changements de comportements ou d'attitudes qui peuvent être observés.

Le changement est recherché à travers une intervention à laquelle est consacré un temps bien déterminé, pour laquelle il y a participation consciente du formé.

Il y a volonté à la fois du formé et du formateur d'atteindre un objectif explicite. Mais après la formation, les jeunes rencontrent des problèmes quant à la maîtrise et l'application des technologies nouvelles en fonction des réalités de leur zone d'installation.

KABORE E. (2007), disait que l'échec constaté de la maîtrise et de l'application effective des technologies nouvelles par la majorité des jeunes formés est surtout dû à leur marge d'autonomie réduite des jeunes formés dans l'exploitation individuelle ou autour de l'exploitation familiale, sur la transmission croisée intergénérationnelle entre savoirs issus de l'expérience parentale et le cognitif transmis par la formation.

Ainsi la non implication ou l'implication partielle des jeunes formés dans la prise de décision au niveau des exploitations agricoles limite la maîtrise et l'application généralisées des techniques agro-sylvo-pastorales.

2-3-4 Les jeunes formés et les services partenaires au développement

Selon SANOU J. (2000), Le rétrécissement du réseau de vulgarisation agricole, de la capacité des agents à répondre aux besoins et attentes des agriculteurs limite le contact entre les jeunes formés et les services techniques. De plus l'implication partielle des services techniques au niveau de certains centres de formation influence cette collaboration entre les deux acteurs sur le terroir. Cette situation limite l'accès des jeunes aux informations sur les nouvelles technologies.

La fréquentation des services partenaires au développement varie avec la forme d'installation des jeunes formés :

- l'installation des jeunes formés sous forme de colonisation de nouvelles zones facilite l'encadrement et le suivi des jeunes installés ;
- dans le cas d'installation des jeunes formés sous forme de groupements villageois avec des exploitations individuelles l'encadrement et le suivi individuel sont moins rapprochés que la première forme d'installation;
- dans le troisième cas les jeunes formés s'installent au sein de leur famille ou créent des exploitations indépendante, l'encadrement et le suivi des jeunes posent problème.

2-4 Synthèse de la revue de la littérature

Les jeunes formés, malgré les acquis reçus dans les centres de formation rencontrent des difficultés quant à leur insertion socioprofessionnelle dans leur terroir. Une situation qui freine toutes leurs ambitions.

Le problème principal est la rentabilité faible des activités de production, avec son cortège de causes qui se résument aux points suivants :

• la faible prise de conscience des jeunes formés ;

- le non accès des jeunes formés aux sites favorables à la production ;
- le faible niveau d'équipement des jeunes formés ;
- le faible niveau d'utilisation des intrants agro-sylvo-pastoraux ;
- la faible maîtrise et l'application partielle des technologies nouvelles ;
- le manque et/ ou l'insuffisance de l'encadrement technique ;
- le problème d'écoulement des produits dû à l'inorganisation des marchés et le déficit d'informations commerciales.

En dépit de ces difficultés, il ressort que les jeunes ruraux formés ont un esprit ouvert au progrès et aux initiatives, ils ont un niveau d'instruction relativement élevé et participent activement aux activités des organisations paysannes.

Les connaissances que ces jeunes ont acquises lors de leur formation, leur donnent cette capacité d'analyse et de diagnostic (technique, économique, organisationnelle, sociale, comptable...), mais aussi cette capacité d'adaptation aux évolutions de l'environnement. Ils ont reçu aussi des connaissances scientifiques et des compétences techniques qui leur permettent de maîtriser les évolutions techniques de la production, la transformation, et la commercialisation des produits agricoles et alimentaires (mécanisation, fertilisation, lutte phytosanitaire, comptabilité...) comme les évolutions des exigences et des normes du marché (commercialisation, qualité des produits...)

L'évaluation faite des différentes approches, opérations, projets et programmes en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux révèle certes des acquis, mais surtout beaucoup d'insuffisances. En rapport avec les moyens investis, les résultats obtenus sont restés en deçà des attentes à cause de l'absence de cadre de référence pour la conduite des actions. En effet, toutes les actions sont restées cloisonnées, trop ponctuelles et dispersées, conduites par des initiatives diverses avec les moyens et des objectifs différents, ce qui ne pouvaient permettre d'aboutir à un résultat globalement satisfaisant.

Au regard des problèmes que les jeunes formes rencontrent, de l'évaluation faite des différentes approches, opérations, projets et programmes, il y a lieu de chercher à savoir s'il y a une différence fondamentale en quels termes ? Entre ceux qui viennent des centres de formation et ceux restés au village ?

Le Centre Polyvalent de Formation, qui est une structure de formation aux activités rurales et qui a ouvert ses portes depuis 2003, est à sa quatrième promotion d'élèves. Les sortants installés dans leur terroir (3 promotions au total) n'ont pas encore fait l'objet d'une étude systématique. Si bien que les effets de la formation dispensés par cette structure est difficilement quantifiables.

La présente étude vise à faire une comparaison entre l'insertion professionnelle des jeunes formés au Centre Polyvalent de Formation de Nacombogo et aux jeunes restés dans leur terroir.

CHAPITRE III: METHODOLOGIE

3-0 Introduction

Notre recherche est de nature descriptive. Elle nous a permis de comparer

systématiquement les réalités agro-sylvo-pastorales que vivent les jeunes ruraux (sortants du

CPF et non sortants) dans la province du Bazèga, de décrire leur comportement sur le plan des

activités agro-sylvo-pastorales dans leur communauté. Ce travail est le fruit d'une collecte

d'informations à partir d'un questionnaire individuel, d'entretiens informels et d'observations.

3-1 Présentation de la zone d'étude

La province du Bazèga a été créée par l'ordonnance N° 84-055/CNR/PRES/IS du 15 août

1984 portant découpage du territoire en trente (30) provinces et deux cent cinquante (250)

départements. Elle est l'une des trois provinces qui forment la région du Centre Sud et est située

entre les 11°40' et 12°10' de latitude Nord et 2° et 0°10'de la longitude Ouest. Sa superficie est

de 3947 km² elle est limitée par :

• la province du Kadiogo au Nord;

• la province du Boulkiendé à l'Ouest;

• la province du Ganzourgou à l'Est;

• la province du Zoundwéogo et du Ziro au Sud.

La population résidente en 2006 est estimée à 246.666 habitants avec un taux

d'accroissement de 1,44% l'an (INSD, 2006).

le Bazèga est désenclavé principalement par la route nationale N° 5, bitumée, reliant

Ouagadougou à la ville de Pô et la route nationale N° 6, bitumée elle aussi et reliant Saponé et

Léo.

La province compte 101,77 km de route bitumée et 43,10 km de piste rurale.

Les indicateurs saillants du niveau de vie de la population :

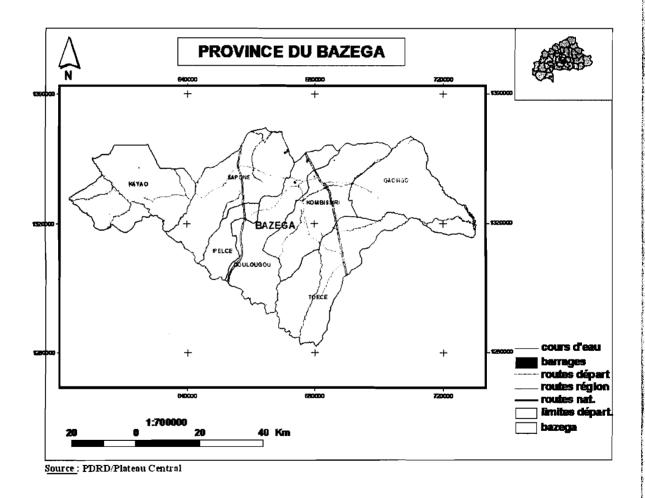
• le taux de scolarisation au primaire qui était de 31,80% au cours de l'année 2000-2001

est passé à 50,39% au cours de l'année scolaire 2004-2005 ;

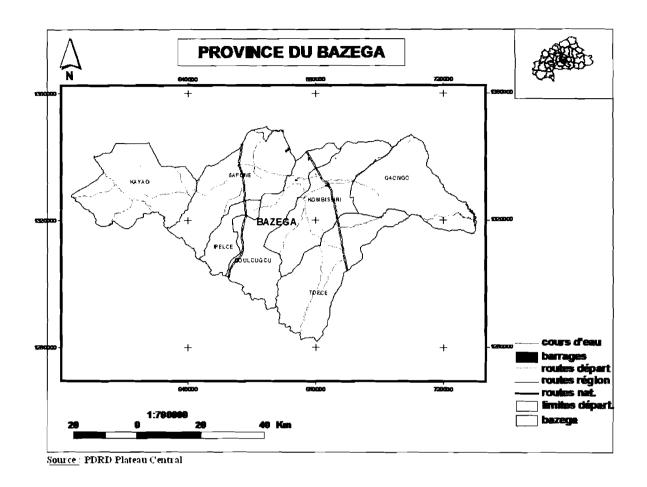
19

- la province a enregistré un taux de mortalité maternelle en 2003 de l'ordre de 26,25%. Un taux qui est nettement supérieur à la moyenne nationale 20,85%;
- L'Indice de Développement Humain (IDH) est passé de 0,184 en 1991 à 0,276 en 2001.

La province du Bazèga compte sept (07) départements qui sont Doulougou, Gaongo, Ipélcé, Kayao, Kombissiri, Saponé et Toécé. Le chef lieu de la province (kombissiri) est la seule commune urbaine et les six (06) autres départements sont érigés en communes rurales à la faveur des élections du 23 Avril 2006. La province compte deux cent quatorze (214) villages administratifs et cinq (05) secteurs dans la commune de Kombissiri (DRED/CS, 2007).



Carte 1: La province du Bazèga



Carte 1 : La province du Bazèga

3-2 Les populations concernées par l'étude

Les populations concernées par l'étude sont les jeunes ruraux résidant dans la province du Bazèga (jeunes formés et non formés).

Les jeunes issus du Centre Polyvalent de Formation sont nombre au de cent treize (113) répartis entre trois premières promotions dans six (6) départements (Doulougou, Kayao, Kombissiri, Ipélcé, Saponé, Toécé).

Les jeunes ruraux non formés recensés sont au nombre de mille cent vingt sept (1127) répartis dans les six départements.

Les populations d'étude sont constituées d'hommes et de femmes avec les proportions suivantes :

- les jeunes ruraux sortants du CPF soixante six (66) hommes et quarante sept (47) femmes :
- les jeunes ruraux non sortant du CPF quatre cent soixante neuf (469) hommes et six cent cinquante huit (658) femmes.

3-4 Les échantillons et procédure d'échantillonnage

L'échantillon des sortants du CPF est constitué par l'ensemble des élèves de la première et la deuxième promotion (depuis 2003 trois promotions sont sorties du CPF). Pour les sortants y a pas eu de procédure d'échantillonnage proprement dit car le choix s'est porté sur l'ensemble des élèves des deux premières promotions.

Une première sortie dans les villages où résident les sortants du CPF, nous a permis de recenser les jeunes ruraux non sortants du CPF présent dans ces villages. Dans le but d'éviter les biais au moment du tirage, nous avons procédé le tirage par village et par sexe en fonction du nombre des élèves du village sortis du CPF. Le nombre des individus s'est fait proportionnellement au nombre des sortants de la première et de la deuxième promotion dans les villages.

Pour le tirage aléatoire, les noms des jeunes ruraux non sortants étaient écrits sur des bouts de papier, par village et par sexe. Le tirage s'est fait au niveau du centre par les cadets des sortants. Il a consisté à mettre ces bouts de papier portants les noms des hommes d'abord dans un plat que nous remuons et on fait tirer par un pensionnaire du CPF, un tirage avec sans remise jusqu'à l'obtention du nombre requis.

Pourquoi le choix des deux premières promotions pour les sortants? : Plusieurs raisons justifient ce choix : depuis leur sortie du centre en 2005 et 2006, ils ont eu le temps, les moyens financiers, humains et matériels pour mettre en œuvre leurs activités. De plus, les microprojets d'installation des élèves de la troisième promotion sont en cours de démarrage et il est difficile d'en faire une étude comparative.

L'échantillon des non sortants du CPF est constitué des jeunes ruraux ayant à peu près le même âge que les sortants du CPF et résidant dans les mêmes localités que les sortants, toute fois cette catégorie de jeunes ruraux ne sont pas issus des concessions des sortants.

Les deux promotions sortants du CPF sont au nombre de soixante quatorze (74) dont soixante douze (72) de la province du Bazèga et deux de la province du Kadiogo. Notre étude s'intéressant à la province du Bazèga nous avons retenu les soixante douze du Bazèga à savoir : quarante (42) hommes et (30) femmes

Pour les non sortants nous avons tiré soixante douze (72) individus répartis comme suit quarante (42) hommes et (30) femmes.

La taille de l'échantillon est de cent quarante quatre (144) individus.

En fonction des présences effectives des jeunes formés dans leur terroir, un deuxième tirage a été opéré parmi les jeunes non formés dans ces lieux où cela c'était nécessaire.

3-5 Les instruments de collecte des données

3-5-1 Questionnaire

Le questionnaire de l'étude comporte plusieurs parties :

- ola partie identification qui nous a permis de connaître l'origine, le statut, le sexe, le niveau d'instruction et l'appartenance aux organisations communautaires des jeunes ruraux,
- o Les données sur le foncier qui nous a permis de connaître la superficie moyenne exploitables, en site anti-érosif et le nombre moyen de fosses fumières par jeune rural;
- o Les données sur les équipements qui nous ont informé sur le niveau d'équipement agrosylvo-pastoral par jeune rural;
- oLes données sur les activités qui nous ont donné une idée sur la diversification des activités des jeunes ruraux;
- oL'application des techniques agro-sylvo-pastorales qui nous a permis de connaître quelles sont les techniques agro-sylvo-pastorales maîtrisées et appliquées effectivement par les jeunes ruraux ;

- oL'utilisation des facteurs de production qui nous a renseignés sur les facteurs de production utilisés par les jeunes ruraux ;
- o Les relations avec les services techniques qui nous ont donné une idée sur la contribution des jeunes ruraux à la vulgarisation des thèmes ;
- oLa gestion des différentes productions qui nous a permis de savoir comment les productions sont gérées pour l'autoconsommation et pour la commercialisation
- o Les difficultés/ contraintes rencontrées et les propositions et perspectives.

3-5-2 Interview

Les entretiens avec les jeunes ruraux ont été indispensables pour mener à bien notre travail. C'est là notre principale source d'information. La réalisation de ces entretiens a nécessité trois personnes : l'enquêté, l'aide enquêteur et nous-mêmes. L'intérêt de ces entretiens était surtout de rendre compte du « point de vue » des jeunes ruraux, à savoir les acquis. Les personnes enquêtées ont été sollicitées à propos de leur expérience personnelle, c'est donc le registre du récit à la première personne qui a été privilégié. Le thème des entretiens avec les jeunes était « des séquences de vies ». Les épisodes biographiques narrés par les jeunes portaient sur leur vie à savoir les connaissances exogènes et endogènes, leur activité et leurs conditions de vie avant et après pour les sortants du CPF, la diffusion du savoir acquis et la contribution de la formation à l'intensification agricole.

L'enquête s'est déroulée dans les différents villages des jeunes ruraux au niveau de chaque exploitation individuelle. L'entretien a été structuré en questions fermées dichotomiques, en questions cafétérias et des questions ouvertes à réponse élaborée.

Les encadreurs du centre et les responsables des services partenaires au développement ont aussi été sujets à des entretiens qui se sont déroulés de manière individuelle au sein de leurs services. Ces entretiens menés ont été conçus à partir d'un questionnaire qui nous servait de guide. De plus, de multiples entretiens informels ont nourri notre travail et notre réflexion.

Beaucoup d'informations nous ont été transmises lors des entretiens avec les stagiaires de la FDC/BF et les personnes ressources (personnel FDC, responsables coutumiers, certains responsables des organisations paysannes et les agents des services partenaires).

Afin de capitaliser l'ensemble des informations recueillies, de pouvoir prendre du recul sur les divers entretiens ou observations « rapides » et aussi de marquer tous nos ressentis et nos impressions quant aux situations vécues et observées, un cahier de note nous a été nécessaire.

3-6 L'analyse des données

Le logiciel Excel a été utilisé pour résumer les données de l'enquête, pour le calcul de la moyenne, le pourcentage nous avons fait recours au logiciel Statistical Package for the Social Sciences version 15 (SPSS).

Concernant le niveau d'instruction des jeunes ruraux, pour l'analyse nous avons utilisé le calcul de pourcentage en fonction du statut, les différents cycles classique et non formel.

Pour l'identification du niveau d'implication des jeunes ruraux aux activités des organisations communautaires en fonction du statut, le pourcentage des jeunes appartenant aux organisations communautaires, membres de bureau et la participation aux activités a été calculé.

Quant à l'identification des activités agro-sylvo-pastorales pratiquées par les jeunes ruraux en fonction du statut le pourcentage des jeunes ruraux pratiquant les cultures céréalières, les cultures de rente, cultures maraichères, l'élevage de la volaille, petits ruminants, porcs, lembouche bovine, l'exploitation d'une pépinière, de verger, l'apiculture, de sylviculture, pisciculture a été calculé.

Concernant l'identification des superficies exploitables et les aménagements agricoles existants dans les exploitations des jeunes ruraux en fonction du statut, la superficie moyenne exploitable et en site anti-érosif, et le nombre moyen de fosses fumières par jeune a été calculé. L'identification des intrants agro-sylvo-pastoraux utilisés par les jeunes ruraux en fonction du statut, le pourcentage des jeunes utilisant les semences locales, améliorées, des pesticides, SPAI, fumure ... a été calculé.

MENTION PASSABLE

Concernant le niveau d'équipement agro-sylvo-pastoral des jeunes ruraux en fonction du statut le nombre moyen par jeune rural a été calculé

Quant à l'identification du niveau de maîtrise et d'application des techniques agro-sylvopastorales des jeunes ruraux en fonction du statut, le pourcentage des jeunes appliquant effectivement les techniques recommandées par les structures de recherches et vulgarisées par les services compétents a été calculé.

Pour L'identification du système de la production agro-sylvo-pastorale des jeunes ruraux en fonction du statut la quantité moyenne en Kg pour la production agricole, et en nombre pour la production pastorale et par des unités spécifiques pour la production des produits forestiers non ligneux a été calculé.

Pour l'identification du degré de fréquentation des services partenaires au développement par les jeunes ruraux en fonction du statut le pourcentage des jeunes fréquentant effectivement les services techniques a été calculé.

Enfin pour l'identification des jeunes formés dans leur terroir le pourcentage des jeunes fixés, migrés a été calculé.

Pour tester nos hypothèses de départ nous avons utilisé la fonction du KHI² dans le logiciel SPSS qui a donné les valeurs observées et les valeurs théoriques pour chaque variable. Le seuil de probabilité que nous avons retenu pour la présente étude est le seuil de 5%.

A partir des valeurs observées et celles théoriques nous avons calculé pour chaque hypothèse :

- La probabilité de KHI²;
- La valeur de KHI² ou la valeur de F tablée;
- La valeur de KHI² au seuil de 5% ou la valeur de F requise au seuil de 5%.

Le principe du test du KHI²

Ho = Hypothèse nulle ou indépendante suppose que la formation n'a eu aucun effet et que tous les changements constatés au niveau des jeunes formés ne sont dues qu'a l'effet du hasard.

L'étude consiste alors, à en prouver le contraire. Si les résultats obtenus s'avèrent hautement improbables sous cette hypothèse, on rejette l'hypothèse nulle et on accepte H1 = Hypothèse alternative ou dépendante que la formation a eu un effet différentiel.

Accepter Ho si P> 0, 05 ce qui veut dire qu'il y a une indépendance entre les variables testées.

Rejeter l'hypothèse nulle et accepter l'hypothèse alternative si P< 0,05 ce qui veut dire qu'il y a une dépendance entre les variables testé. Autrement dit quant la valeur de F ou valeur du KHI² est inférieure à celle de F ou celle du KHI² requise à 0,05% accepter Ho. Ainsi quand la valeur de F ou valeur de KHI2 est inférieure à celle requis à 0,05% la probabilité est supérieure à 0,05%.

3-8 Les Difficultés et limites

Le fait de ne pouvoir interviewer tous les sortants a constitué un réel obstacle. En effet, tous les sortants n'ont pas été interrogés pour les raisons suivantes :

- le départ de certains sortants pour la Cote D'Ivoire ;
- le déplacement de certains pour la capitale ;
- le changement de province des sortants ;
- Surtout les filles mariées qui laissent leurs micro- projets avec leurs parents.

CHAPITRE IV: RESULTATS ET DISCUSSION

4-0 Introduction

Ce chapitre de l'étude portant sur le « thème » présente les principaux résultats de l'enquête :

- o La situation en pourcentage par sexe des jeunes enquêtés;
- o Le niveau d'instruction des jeunes ruraux ;
- Le niveau d'implication des jeunes ruraux dans les organisations communautaires;
- Le degré de diversification des activités agro-sylvo-pastorales par les jeunes ruraux;
- o La superficie moyenne par jeune et les aménagements existants ;
- o Le niveau d'utilisation des facteurs de production par les jeunes ruraux ;
- o Le niveau d'équipement agro-sylvo-pastoral par jeune rural;
- o Le niveau de maîtrise et d'application des techniques par les jeunes ruraux ;
- La situation de gestion de la production agro-sylvo-pastorale par les jeunes ruraux;
- o Le degré de fréquentation des services techniques par les jeunes ruraux ;
- o Le niveau de fixation des jeunes formés dans leur terroir.

4-1 La situation des jeunes enquêtés

Sur un total de soixante douze (72) sortants des deux promotions du CPF prévus pour être enquêtés quarante trois (43) sortants seulement ont pu être touchés. Dont dix sept (17) femmes sur trente (30) prévues et vingt six (26) garçons sur quarante deux (42) prévus les autres étant absents de leur province.

Pour les non sortants un deuxième tirage nous a permis de retenir un nombre proportionnel au nombre des sortants enquêtés à savoir vingt six (26) garçons et dix sept (17) filles.

Tableau 1: La situation par sexe

| Statut | Sexe | | Total |
|--------------------------|----------|---------|-------|
| | masculin | féminin | |
| Sortant CPF effectif | 26 | 17 | 43 |
| pourcentage | 60,5 | 39,5 | 100 |
| Non sortant CPF effectif | 26 | 17 | 43 |
| pourcentage | 60,5 | 39,5 | 100 |
| Total effectif | 52 | 34 | 86 |
| pourcentage | 60,5 | 39,5 | 100 |

Source: Données de l'étude janvier 2009

4-2 Le niveau d'instruction

Suite à la recommandation de la Conférence sur l'Education tenue en 1960 à Montréal au Canada, le Burkina Faso où le taux de scolarisation était de 3% opta pour la mise en œuvre d'un système d'éducation parallèle au système d'éducation classique : l'éducation rurale.

Cette forme d'éducation avait pour but d'assurer à la totalité des enfants qui n'ont pu être scolarisés une instruction élémentaire et une formation rurale civique.

Après dix ans d'expérience cette forme fût remplacée par la formation des jeunes agriculteurs qui, à son tour disparaissait en 1996. Quelle est la situation de nos jours? Quelques ONG et associations œuvrent dans ce sens avec des microprojets ponctuels.

Les sortants du Centre Polyvalent de Formation (CPF) qui font partis de notre population d'étude sont issus des écoles communautaires (ECOM) qui est une formation d'éducation rurale. L'une des conditions pour être admis au CPF est d'avoir fréquenté ces ECOM, l'inconvénient est que cette condition ne donne pas la chance à tous les jeunes ruraux d'avoir accès au CPF. L'avantage d'être passé par les ECOM est de savoir lire et écrire en mooré, et cet acquis permet aux pensionnaires du centre d'assimiler et de noter les modules enseignés. Les ECOM ont d'ailleurs pour finalité de former les adultes de demain capables de s'intégrer harmonieusement sur le plan socio-économique et culturel dans leur milieu. Il faut signaler que les ECOM sont sous la responsabilité de la communauté.

Les résultats de l'étude montre effectivement que les jeunes sortants du CPF sont tous alphabétisés contre un pourcentage relativement faible chez les non sortants.

Mais le problème est que le public cible du Centre Polyvalent de Formation fait que les jeunes ruraux dans leur majorité (jeunes scolarisés, jeunes déscolarisés, jeunes alphabétisés non sortant des ECOM, jeunes ruraux analphabètes) ne sont pas éligible au CPF.

Dans une étude menée par L'IPD/AOS (2002), indiquait que la réussite de la formation des jeunes était conditionnée par le niveau de recrutement, bien que certains jeunes soient non éligibles.

D'une manière générale le niveau d'instruction a un effet sur le comportement du jeune rural.

Ainsi, le taux d'analphabétisme qui est relativement élevé dans la province du Bazèga a pour conséquences : l'exode rural, la faiblesse des rendements, la mauvaise planification des activités. Les causes de ce faible taux sont :

- l'insuffisance des centres d'alphabétisation ;
- l'absence au niveau national d'une structure formelle qui s'occupe de l'éducation rurale des jeunes ruraux ;
- les abandons pendant ou après la formation initiale.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du niveau d'instruction des jeunes ruraux enquêtés.

Tableau 2 : Le niveau d'instruction des jeunes ruraux enquêtés

| Niveau | Prima | iire | Second | aire | Alphabé | tisation | Centr forma | |
|-------------|----------|------|----------|------|----------|----------|----------------|-------|
| Statut | effectif | % | effectif | % | effectif | % | effectif | _ % |
| Sortant CPF | 2 sur 43 | 4,7 | 1 sur 43 | 2, 3 | 43 sur | 100,0 | 43 sur | 100,0 |
| | | | | | 43 | | 43 | |
| Non sortant | 12 sur | 27,9 | 0 sur 43 | 0,0 | 20 sur | 46,5 | 0 sur | 0,0 |
| | 43 | | | | 43 | | 43 | |
| Total | 14 sur | 16,3 | 1 sur | 1,2 | 63 sur | 73,2 | 43 sur | 50 |
| | 86 | | 86 | | 86 | | 86 | |

Source: Données de l'étude janvier 2009

Sur un total de quatre vingt six (86) jeunes ruraux enquêtés répartissent comme suit quarante trois (43) sortants et quarante trois (43) non sortant.

L'enquête révèle un taux assez élevé des jeunes alphabétisés aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants le taux est de 73,2% (tableau 2) pour l'ensemble des jeunes enquêtés et 100% pour les sortants du CPF pour la simple raison que avant d'être admis dans le centre de formation, ils ont eu un cursus de quatre (4) ans dans les écoles communautaires où l'alphabétisation occupe plus de 50% du programme d'enseignement. Le niveau de base permet à ces jeunes de renforcer leurs connaissances en mooré et en français au cours de la formation dans le Centre Polyvalent de Formation.

Sur la base des données du tableau ci-dessus nous pouvons affirmer que le niveau d'instruction des jeunes enquêtés est relativement satisfaisant. Cet état dénote également une progression dans l'alphabétisation des jeunes ruraux.

4-3 La participation aux activités des organisations paysannes

La participation des jeunes aux activités collectives ne reflète pas la dynamique de la jeunesse rurale. Au niveau des sortants donc l'objectif du centre est de dynamiser les organisations paysannes à travers ces jeunes sorties du CPF (RAPPORT G. (2002), n'est pas atteint ^pour le moment car ces sortants sont tenus à 'écart pour des considérations traditionnelles.

Par contre on sait que l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sous la forme collective leur permet d'influencer la marche des affaires villageoises, bien que cette insertion engendre des difficultés comme des avantages.

La présente étude indique que les jeunes ruraux sortants du CPF et non sortants ne s'intéressent pas tellement aux activités des organisations communautaires. Le désintérêt / la désaffection des jeunes ruraux ou la faible implication des jeunes à la gestion des organisations paysannes, est une situation qui ne favorise pas le suivi technique des jeunes, le développement de l'esprit d'entraide et de solidarité.

Il est nécessaire de signaler que tous les jeunes qui on fait l'objet de l'enquête sont installés dans l'exploitation familiale; ceux-ci sont digérés en partie par la famille du fait qu'ils ne sont pas impliqués totalement à la gestion de cette exploitation familiale. Par contres dans les petites portions qu'ils exploitent, ils arrivent parfois à mettre en application ce qu'ils ont appris au centre pour ce qui est des sortants du CPF. Les non sortants quant à eux sont soumis aux expériences parentales.

La non organisation des jeunes fait qu'ils ne peuvent pas défendre leur intérêt, de plus, on les éloigne des centres de décision. C'est pourquoi BADO B.J. (2007) disait que la capacité d'initiative et d'action collective se manifeste par leur insertion dans la politique locale sous couvert des formes associatives.

Quant à L'IPD/AOS (20005) dans une étude menée sur les différentes formes d'intégration des jeunes a conclu que chacune des formes présente des difficultés spécifiques en fonction des réalités vécues.

Le problème de faible production qu'engendre ce non organisation a comme conséquences l'exode rural et les causes sont :

- le manque d'encadrement;
- l'insuffisance d'information;
- le problème de leadership;
- les pesanteurs socioculturelles.

Le tableau ci-dessous donne la situation en fonction du statut des jeunes ruraux

Tableau 3 : Participation aux activités des organisations communautaires

| Statut | Membre d'une organisation | | Membr bure: | | | | |
|-----------------|---------------------------|------|----------------|----|-----------|------|--|
| | effectif | % | effectif | % | effectif | _% | |
| Sortant CPF | 17 sur 43 | 39,5 | 8 sur 43 | 19 | 14 sur 43 | 32.6 | |
| Non sortant CPF | 11sur 43 | 25,6 | 00 sur 43 | 00 | 5 sur 43 | 11,6 | |
| Total | 28 sur 86 | 32,6 | 8 sur 86 | 10 | 19 sur 86 | 22,1 | |

Source: Données de l'étude janvier 2009

| Probabilité KHI2= | | 0,167363 |
|----------------------|----|----------|
| VALEUR DU KHI2= | | 1,906404 |
| VALEUR DU KHI2 (5%)= | t. | 3,841459 |

L'étude n'a pas pu révéler une différence significative entre la formation et le statut des jeunes ruraux car la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est inférieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (3,84>1,91).

Sur les quatre vingt six (86) jeunes ruraux enquêtés: quarante trois sortants du CPF seulement dix sept (17) sont membres d'organisations paysannes et huit (8) de ces dix sept sont membres de bureau et quatorze (14) de ces dix sept participent régulièrement aux réunions (tableau 3). Quarante trois (43) non sortants seulement onze (11) sont membres d'organisations paysannes, aucun n'est membre d'un bureau et cinq (5) participent régulièrement aux réunions des organisations paysannes (tableau 3).

Les jeunes ruraux ne participent pas activement aux activités des organisations communautaires pour des raisons sociales, ces organisations sont animées par les parents des jeunes et ces parents trouvent qu'ils sont d'abord jeunes pour s'intégrer entièrement aux organisations paysannes. Mais arrivent souvent que ces jeunes représentent leurs parents dans des activités en cas d'empêchement.

4 - 4 Situation des activités agro-sylvo-pastorales menées

4-4-1 Activité agricole

La diversification de la production agricole est fonction de la taille de l'exploitation, de la forme de gestion et de son mode de conduite.

Les jeunes ruraux sont surtout occupés pendant la saison pluvieuse pendant qu'en saison sèche les jeunes sont inactifs.

Au regard du savoir faire des jeunes formés, ils devraient diversifier les activités agricoles tout au long de l'année.

Notre étude indique que les jeunes ruraux mènent effectivement des activités d'hivernage, et que pendant la saison sèche ceux qui ont des sites maraîchers font la production maraîchère et ceux qui n'en disposent pas des activités génératrices de revenus.

Les jeunes ruraux aussi bien les sortants que les non sortants mènent les activités suivantes en fonction des opportunités de leur terroir :

Les cultures pluviales (cultures céréalières, cultures de rente et cultures maraîchères);

L'élevage (la volaille, les petits ruminants, porcs etc.);

Les activités forestières (l'apiculture, verger etc.)

Ces activités de production se pratiquent sur des petites superficies utilisant des faibles quantités d'intrants provoquant des problèmes de faible rentabilité, conséquence l'exode rural, faible investissement dans les exploitations. Les causes sont :

- Le non accès à la terre;
- Le Manque et/ ou l'insuffisance des sites favorables pour les activités maraîchères ;
- La faible disponibilité des facteurs de production

Le tableau ci-dessous présente la diversification des activités agricole en fonction du statut des jeunes ruraux.

Tableau 4 : Les activités de production agricole

| Type de culture | Cult céréa | | Cultur | | Cult maraî | |
|-----------------|---------------|------|--------------|------|---------------|------|
| Statut | effectif | % | effectif | % | effectif | % |
| Sortant CPF | 33 sur 43 | 76,7 | 35 sur 43 | 81,4 | 14 sur 43 | 32,6 |
| Non sortant CPF | 30 sur 43 | 69,8 | 34 sur 43 | 79,1 | 8 sur 43 | 18,6 |
| Total | 63 sur 86 | 73,3 | 69 sur 86 | 80,2 | 22 sur 86 | 25,6 |

Source: Données de l'étude janvier 2009

PROBABILITE KHI2= 0,014141207 VALEUR DU KHI2= 6,020429435 VALEUR DU KHI2 (5%)= 3,841459149

Pour les activités agricoles l'hypothèse de l'indépendance a été rejetée car l'étude a démontré une différence entre le statut des jeunes et la pratique des activités agricoles, ainsi la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (3,84<6,02).

Les quarante trois (43) sortants enquêtés certains mènent à la fois la culture céréalière, les cultures de rentes et la culture maraîchère ou seulement les deux premières cultures. Quant aux non sortants au nombre de quarante trois aussi mènent les mêmes activités mais à un degré moindre dû aux moyens financiers et techniques limités.

Bien que l'hypothèse nulle ait été rejetée, la pratique des activités agricoles au sein des jeunes enquêtés indique une dominance des cultures de rentes aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants. Les cultures céréalières semblent moins importantes chez l'ensemble des jeunes enquêtés du fait de leur rang social. Seulement 25,6% (tableau 4) de ceux-ci pratiquent les cultures maraîchères en raison de la rareté de sites favorables ou d'équipement adéquat.

4-4-2 La diversification des activités pastorales

Les activités pastorales sont menées par les jeunes sous couvert des parents du fait des pesanteurs socioculturelles. En effet, en milieu rural il est plus ou moins interdit aux célibataires de mener certaines activités pastorales. Ainsi la décision d'élever une espèce ou une race ou bien la vente des animaux revient entièrement aux parents.

Les résultats de l'étude indiquent une diversification des activités pastorales par les jeunes formés bien que cette diversification ait des limites. La plupart des jeunes pratiquant l'activité pastorale est plus ou moins dépendants des parents. Les jeunes filles formées appelées à rejoindre leurs maris ont vu leurs animaux confisqués par les parents.

L'influence des parents sur la diversification des activités pastorales engendre la faible productivité. Conséquence : les jeunes se découragent, abandonnent l'activité ou migrent. Les causes de ces faibles productivités sont :

- Les pesanteurs socioculturelles;
- La mortalité élevée des animaux ;
- Le respect partiel de prophylaxie;
- Le non respect de l'hygiène;
- La non disponibilité des produits vétérinaires.

Le tableau ci-dessous donne la situation des différentes activités menées en fonction du statut des jeunes ruraux.

Tableau 5 : les activités pastorales

| d'élevage | Volai | lle | por | c | Petits rur | ninants |
|-----------------|--------------|------|--------------|------|--------------|---------|
| Statut | effectif | % | effectif | % | effectif | % |
| Sortant CPF | 36 sur | 83,7 | 21 sur | 48,8 | 33 sur | 76,7 |
| | 43 | | 43 | | 43 | |
| Non sortant CPF | 22 sur 43 | 51,2 | 8 sur 43 | 18,6 | 23 sur 43 | 53,5 |
| Total | 58 sur 86 | 67,4 | 29 sur 86 | 33,7 | 56 sur 86 | 65,1 |

Source: Données de l'étude janvier 2009

PROBABILITE KHI2= 0,00103948 VALEUR KHI2= 22,36524823 VALEUR KHI2 (5%)= 12,59158724 NB: il arrive qu'un même jeune mène les trois types d'élevage (volaille, porc, ruminants).

Au niveau des activités pastorales l'hypothèse de l'indépendance a été rejetée car l'étude a pu révéler une différence significative entre la formation et le statut des jeunes ruraux donc la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise à 5% (12,59<22,36).

Les sortants du CPF enquêtés au nombre de quarante trois mènent surtout l'élevage de la volaille mais certains combinent l'élevage des trois espèces (volaille, petit ruminants, porc) ou deux espèces, mais rarement une seule espèce. Quant aux non sortants au nombre de quarante trois pratiquent l'élevage des mêmes espèces que les non sortants la différence résident au niveau de la diversification car par insuffisance de moyens techniques et financiers la majorité se limite à l'élevage d'une seule espèce.

Les activités pastorales sont pratiquées par la majorité des jeunes enquêtés et plus particulièrement la totalité des jeunes sortants du CPF en raison du financement que le centre accorde aux sortants pour leurs activités agro-pastorales même si de fois c'est sous couvert.

L'enquête démontre une préférence pour la volaille et les petits ruminants ; l'élevage des porcs semble légèrement moins important chez l'ensemble des jeunes enquêtés. Seulement 33,7% (tableau 5) de ceux-ci pratiquent l'élevage des porcs en raison de la religion musulmane fortement implantée dans la zone.

4-4-3 La diversification des activités forestières

Le problème foncier fait que les activités forestières ne sont pas diversifiées au niveau des jeunes ruraux.

L'étude indique que les jeunes ne diversifient pas les activités forestières, lesquelles sont pratiquées d'une manière isolée.

Au delà du problème foncier, les jeunes rencontrent des difficultés dans le cadre de certaines activités forestières (production des plants, production du miel...). Quant à l'exploitation de certains produits non ligneux, elle est confiée aux femmes.

Le non diversification des activités forestières engendre la faible production forestière avec pour conséquences : la faiblesse des revenus, la dégradation des ressources naturelle. Les causes sont :

- Le non accès à la terre;
- Le problème d'écoulement des produits forestiers ;
- L'insuffisance des sites favorables pour l'activité;

• La sous-estimation de la valeur des produits forestiers non ligneux.

Le tableau ci-dessous donne les différentes activités forestières menées en fonction du statut des jeunes ruraux.

Tableau 6 : les activités forestières

| Type d'activité | Verg | er | apicul | ture | sylvicu | lture |
|-----------------|----------|-----|----------|------|----------|-------|
| Statut | effectif | % | effectif | % | effectif | % |
| Sortant CPF | 3 sur | 7 | 1 sur | 2,3 | 6 sur | 14 |
| | 43 | | 43 | | 43 | |
| Non sortant CPF | 1 sur | 2,3 | 2 sur | 4,7 | 1 sur | 2,3 |
| | 43 | | 43 | | 43 | |
| Total | 4 sur | 4,7 | 3 sur | 3,5 | 7 sur | 8,1 |
| | 86 | | 86 | | 86 | |

Source: Données de l'étude janvier 2009

PROBABILITE KHI2= 0,087406242 VALEUR DU KHI2= 6,557915058 VALEUR DU KHI2 (5%)= 7,814727764

Nous avons acceptés l'hypothèse de l'indépendance pour les activités forestières car l'étude n'a pas pu révéler une différence significative entre le statut et la pratique des activités forestières. Pour cela la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est inférieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (7,81>6,56).

Les quatre vingt six jeunes ruraux enquêtés à savoir les sortants du CPF et les non sortants ne diversifient pas les activités forestières 4,7 pour les plantes fruitières, 3,5 pour l'apiculture et 8,1 pour la plantation d'arbre (tableau 6).

La pratique des techniques forestières au sein des jeunes enquêtés est moins importante, à la limite nulle, aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants.

4-5 Les superficies exploitables et les aménagements agricoles

La disponibilité des terres et leur mode d'acquisition constituent un sérieux handicap à une bonne installation des jeunes. Malgré les législations foncières en vigueur au Burkina Faso, les mesures prises par certains centres de formation avant le recrutement, on constate la survivance de la tenue traditionnelle des terres et du droit coutumier qui sont des blocages dans l'accès des jeunes à la propriété foncière.

Une des conditions d'accès au CPF est que la communauté s'engage à mettre à la disposition du jeune en fin de formation un hectare RAPPORT G. (2002). Mais encore faut-il que cet engagement soit respecté?

Au regard des données de l'étude, la superficie moyenne par jeune est d'un hectare. Les parcelles accordées aux jeunes sont des sols appauvris ; de plus, il est difficile pour ces jeunes sortants de rentabiliser ces activités agricoles sur ces parcelles.

Pour une promotion de l'agrobusiness, il faut faciliter l'accès des jeunes formés à la terre. Le non accès à la terre engendre la faible production avec pour conséquences : la dégradation des ressources naturelles, l'exode rurale ... Les causes de cette faible production sont :

- Le faible taux de fertilité des sols ;
- Les pesanteurs socioculturelles;
- Le Ruissellement important des eaux de pluie ;
- La démographie galopante et l'urbanisation des zones rurales.

Le tableau ci-dessous donne les moyennes en fonction du statut des jeunes ruraux.

Tableau 7 : Situation des superficies en ha et les aménagements existants

| Nature | Superficie exploitable | Superficie exploitée | Superficie cordon | Superficie diguette | Nombre de fosses |
|--------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|------------------------|---------------------|
| Statut | | | pierreux | en terre | fumières |
| Sortant CPF effectif | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 |
| Moyenne | 1,165 | 1,101 | 0,19 | 00 | 0,49 |
| Somme | 50,1 | 47,4 | 8 | 00 | 21 |
| Non sortant CPE effectif | 43 | 43 | 43 | 43 | 43 |
| Moyenne | 0,997 | 0,956 | 0,19 | 0,07 | 0,33 |
| Somme | 42,9 | 41,1 | 8 | 3 | 14 |

Source: Données de l'étude janvier 2009

PROBABILITE DU KHI2= 0,337020186 VALEUR DU KHI2= 0,92173367 VALEUR DU KHI2 (5%)= 3,841459149

Pour les superficies, l'hypothèse de l'indépendance a été acceptée car l'étude n'a pas pu révéler une différence significative entre le statut et les superficies la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est inférieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (3,84>0,92).

Les superficies exploitées par les jeunes enquêtés sont faibles aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants. Les aménagements anti-érosifs sont quasiment inexistants sur l'ensemble des superficies exploitables, avec une présence timide des fosses fumières au sein des exploitations des jeunes.

4-6 L'utilisation des intrants

Selon l'enquête pour la mise du CPF les jeunes doivent avoir un esprit d'entrepreneurial surtout pour les sortants du centre RAPPORT G. (2002), les jeunes enquêtés ne manifestent pas cet esprit soif un seul cas à la personne de TAPSOBA Pascal du département de Ipélcé qui fait l'exception des sortants.

Au niveau de l'utilisation des intrants, les jeunes rencontrent des problèmes depuis l'arrêt des subventions étatiques.

Les difficultés d'approvisionnement que les jeunes rencontrent sont plus imputables aux jeunes eux-mêmes qu'à l'Etat.

Mais encore faut-il que ces jeunes soient organisés pour être accompagnés par l'Etat! Sur le terrain le constat est que la plupart de ces jeunes sont installés dans l'exploitation familiale, c'est le « chacun pour soi Dieu pour tous ».

Cette insuffisance d'organisation des jeunes fait qu'ils ne peuvent pas avoir accès au crédit de court terme (crédit campagne en nature).

Le manque des moyens financiers fait que ces jeunes sont obligés d'acheter des petites quantités d'intrants sur la place du marché avec des insuffisances suivantes : leur qualité et leur provenance sont douteuses. Conséquences : ils se retrouvent avec :

- Des semences de mauvaise qualité et de tout venant ;
- Des engrais de mauvaise qualité et à des prix élevés ;
- Des pesticides prohibés ;
- Des SPAI de mauvaise qualité.

L'objectif du désengagement de l'Etat des secteurs productifs est de favoriser surtout l'émergence des organisations professionnelles paysannes.

Ainsi, les jeunes au lieu de compter sur les subventions étatiques, doivent s'organiser pour ravitailler les communautés en intrants de qualité et en quantité suffisante.

Les difficultés d'approvisionnement en intrants sont à la base de la faible productivité, avec pour conséquences : la baise de la fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles, l'exode rural, la mortalité des animaux... Les causes sont :

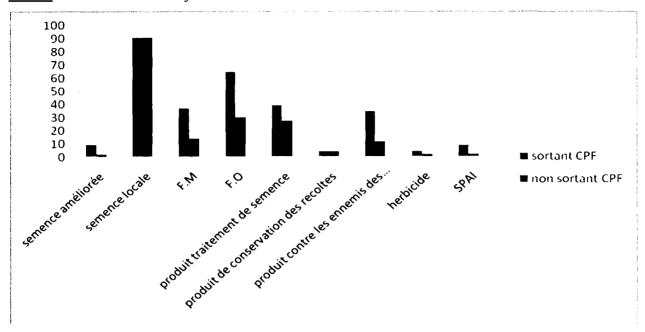
- Le non disponibilité des intrants ;
- Les prix élevés des engrais minéraux ;
- La mauvaise qualité des intrants
- Le non respect des doses et les périodes d'application.

La responsabilité due aux difficultés d'utilisation des intrants est partagée entre les jeunes, l'Etat, les institutions de crédit, les ONG et les associations.

Le graphique ci-dessous donne les pourcentages d'utilisation des différents intrants en fonction du statut des jeunes.



Source: Données de l'étude janvier 2009



Graphique 1: La situation en pourcentage d'utilisateur des intrants agro-pastora

PROBABILITE KHI2= 0,019031102 VALEUR DU KHI2= 16,75714286 VALEUR DU KHI2 (55)= 14,06714043

Concernant l'utilisation des inputs, l'hypothèse de l'indépendance a été rejetée. Autrement dit l'étude a pu révéler une liaison entre le statut et l'utilisation des facteurs de production La valeur de F ou valeur du KHI2 tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (14,07<16,76).

L'utilisation des intrants par les jeunes enquêtés indique une dominance respectivement pour la semence locale, la fumure organique, les produits de traitement de semences, la fumure minérale, les produits contre les ennemis des cultures surtout pour les cultures maraîchères aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants. Les semences améliorées et les SPAI semblent légèrement moins importants chez l'ensemble des jeunes enquêtés. Seulement 4,7% des jeunes utilisent des produits de conservation des récoltes et 3,5% des herbicides en raison de la méconnaissance et de la rareté de ces produits et surtout de la faible rentabilité des activités de production menées.

4-7 Le niveau d'équipement des jeunes ruraux

Selon le RAPPORT G. (2002), tous les acteurs (parents, FDC) devraient contribuer à l'équipement des jeunes particulièrement les jeunes sorties du CPF, mais le constat est autre sur le terrain

L'équipement agro-sylvo-pastoral constitue une sérieuse difficulté pour les jeunes. Le niveau d'équipement des jeunes ruraux est faible, au delà de cette faiblesse, il est incomplet.

Depuis la mutation de la Caisse Nationale du Crédit Agricole (CNCA), aucune institution ne s'est spécialisée dans le financement du crédit agricole.

Les besoins en équipements agricoles sont nombreux au niveau des jeunes producteurs, surtout hors des zones cotonnières. Les quelques équipements existants sont en traction animale, la chaîne reste incomplète du fait de l'absence de certains équipements et parfois on constate une inadéquation des équipements.

Le problème d'équipement des jeunes n'est pas dû seulement au programme d'ajustement structurel, le désengagement de l'Etat et le renchérissement des coûts comme indique GUEYE B. (2005), mais aussi aux difficultés d'accès aux ressources naturelles.

« Pour une bonne productivité il faut investir pour produire, mais aussi produire pour investir »

Le non accès aux ressources naturelles par les jeunes ruraux fait qu'il est difficile pour eux de produire convenablement et de dégager du bénéfice afin de s'équiper.

Au regard des données de l'étude, on constate que les jeunes formés sont plus équipés que les jeunes non formés du fait de la politique du CPF qui en appuie les sortants en matériel.

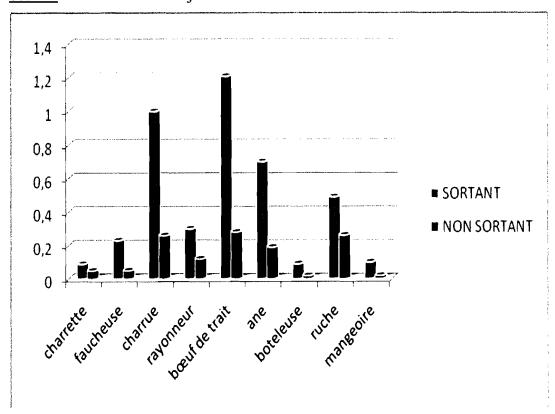
Le faible niveau d'équipement est à la base de faible rentabilité des activités de production. Ce qui a pour conséquences : la dégradation des ressources naturelles, l'exode rural, la pauvreté, le travail pénible. Les causes sont :

- Manque de système de crédit ;
- L'inadéquation du matériel;
- Le non accès aux ressources naturelles ;
- L'insuffisance des revenus ;
- La mauvaise qualité des équipements.

Dans le contexte actuel de l'agriculture burkinabé, l'équipement agricole constitue une composante importante dans le cadre de l'amélioration de la productivité.

Le graphique ci-dessous donne le pourcentage des jeunes ruraux équipés selon le type de matériel et en fonction du statut des jeunes.

Source: Données de l'étude janvier 2009



Graphique 2: Le nombre moyen d'équipements par jeune rural en fonction du s

PROBABILITE DU KHI2= 6,06783E-06

VALEUR DU KHI2= 42,51612903

VALEUR DU KHI2 (5%)= 18,30703805

L'hypothèse de l'indépendance entre le statut et le niveau d'équipement a été rejetée pour la simple raison que l'étude a pu démontrer qu'il existe une liaison entre le statut et le niveau d'équipement, une différence hautement significative donc la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (18,31<42,52).

On constate au niveau de l'équipement des jeunes enquêtés une dominance des charrues et des animaux de trait chez les jeunes sortants du CPF en raison de l'appui en matériel qu'ils reçoivent à la sortie et son système de crédit à travers les microprojets. Pour les autres matériels, ils sont plus ou moins faibles.

Au niveau des non sortants, le niveau d'équipements est faible voir inexistant chez certains, du fait de manque de structures de crédit agricole et l'insuffisance de moyens financier. Ces jeunes qui dépendent des parents profitent de l'équipement familial pour exploiter leurs petites portions de terre.

MENTION PASSABLE

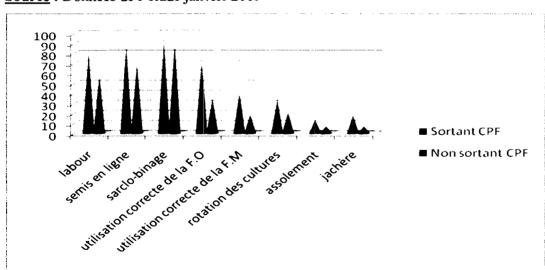
D'une manière générale, l'équipement est incomplet aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants. Cette situation vient confirmer la conclusion de l'étude de l'IPD/AOS (2004), qui jugeait l'équipement des jeunes incomplet et parfois non adapté.

4-8 La maîtrise et l'application des techniques agro-sylvo- pastorales

4-8-1 La technique agricole

- La maîtrise et l'application effective des techniques agricoles par les jeunes formés posent problème.
- Dans un premier temps les jeunes n'ont pas cette opportunité pour mettre en application leur connaissance.
- Deuxièmement l'insuffisance des moyens financiers limite l'accès des jeunes à certains facteurs de production qui sont nécessaires comme mesures d'accompagnement à la mise en application des thèmes techniques.
- Ainsi donc ces situations font que les jeunes appliquent / maîtrisent partiellement les techniques agricoles.
- Le graphique ci-dessous donne le pourcentage des jeunes pratiquant les différentes techniques en fonction de leur statut.





Graphique 3: Le pourcentage des jeunes ruraux appliquant les techniques agricoles

PROBABILITE KHI2= 0,007067087 VALEUR DU KHI2= 21,03040936 VALEUR DU KHI (5%)= 15,50731306 L'étude a pu révéler qu'il existe une liaison entre le statut et l'application correcte des techniques agricoles. Ainsi, l'hypothèse de l'indépendance a été rejetée, et la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (15,51<21,03).

La pratique effective des techniques agricoles est surtout observée dans les petites superficies aussi bien chez les jeunes sortants que les non sortants de sexe masculin mais rarement au niveau des jeunes filles enquêtées.

En se référant à la définition de la formation que ce soit celle de AVAZINI (1996), ou celle de GOGUELIN (2000), que les résultats d'une formation se ramènent à des changements de comportements ou d'attitudes qui peuvent être observés.

Dans la présente étude ces changements ne sont proportionnels aux objectifs du centre.

4-8-2 Les techniques pastorales

Pour la maîtrise et l'application des techniques pastorales, les jeunes formés maîtrisent et appliquent les techniques élémentaires d'élevage. Contrairement aux activités agricoles, les jeunes pratiquant l'élevage mettent en application les techniques d'alimentation, le respect du calendrier vaccinal et hygiène de l'habitat. Cela s'explique par le fait que la plupart des jeunes formés gèrent des micro- projets d'élevage.

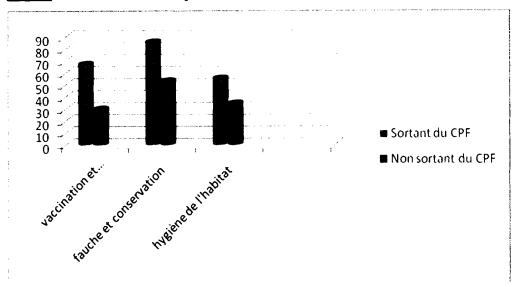
Dans le but de pouvoir s'acquitter de leur crédit, ils sont obligés d'appliquer les thèmes techniques pour éviter la mortalité des animaux et pouvoir rentabiliser la production.

Cependant, certains jeunes formés bien qu'ils aient le savoir-faire en matière pastorale refusent de pratiquer les techniques élémentaires pour des raisons économiques. Ils préfèrent par exemple acheter les médicaments de rue que de se procurer les produits vétérinaires.

Le graphique ci-dessous donne une situation en pourcentage des jeunes appliquant les thèmes pastoraux en fonction du statut.



Source : Données de l'étude janvier 2009



Graphique 4: Le pourcentage des jeunes ruraux appliquant les techniques pastorales

PROBABILITE DU KHI2= 0,000890463 VALEUR DU KHI2= 18,72380952 VALEUR KHI (5%)= 9,487729037

Dans le domaine pastoral, l'hypothèse de l'indépendance a été rejetée car l'étude a démontré qu'il y a une liaison entre le statut et l'application correcte des techniques pastorales, ce qui donne les valeurs suivantes : valeur de F ou valeur du KHI² tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (9,48<18,72).

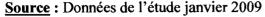
L'application des techniques pastorales élémentaires est surtout observée chez les jeunes sortants du CPF, contrairement aux non sortants ou la vaccination préventive, le déparasitage interne et externe ainsi que l'hygiène de l'habitat sont timidement pratiqués.

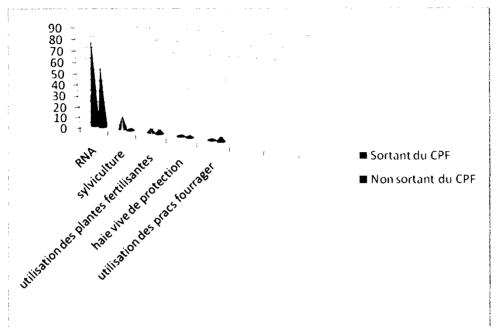
L'application des techniques par les sortants s'inscrit surtout dans la perspective de rentabilisation de leurs micro- projets.

4-8-3 Les techniques agro forestières

L'agro foresterie n'est pas totalement pratiqué par les jeunes soit par ignorance soit par contrainte, en dehors de la pratique de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) pratiquée par les jeunes, les autres techniques ne sont pas pratiquées. Les plantes épargnées dans les champs sont surtout celles ayant une utilité soit à cause de leurs fruits, leurs graines ou/et de leurs vertus en pharmacopée et non pas son importance en agro-pastorale. Pour les autres comme la jachère, n'étant pas propriétaire de terres dont ne disposant pas de terre il est difficile pour ces jeunes de pratiqués la jachère, de produire de l'engrais vert etc.

Le graphique ci-dessous présente la situation en pourcentage des jeunes associant l'arbre aux activités agro-pastorales





Graphique 5 : Le pourcentage des jeunes ruraux appliquant les techniques agro forestières

PROBABILITE KHI2= 0,062598807 VALEUR DU KHI2= 7,311717023 VALEUR DU KHI2 (5%)= 7,814727764

Pour cette variable, nous acceptons à la limite l'hypothèse de l'indépendance entre le statut et l'application des techniques forestières, car l'étude n'a pu révéler à la limite une différence entre la formation et le statut des jeunes ruraux ainsi nous avons les valeurs suivantes : la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est inférieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (7,81>7,31).

La pratique des techniques forestière est presque inexistante dans la plupart des parcelles d'exploitation des jeunes aussi bien chez les jeunes sortants du CPF que les non sortants à l'exception de la pratique de la Régénération Naturelle Assistée (RNA).

La maîtrise et l'application partielle des techniques agro-sylvo-pastorales est à la base de la faible productivité et les conséquences sont : la dégradation des ressources naturelles, la mortalité des animaux. Les causes sont :

• L'insuffisance des moyens financiers ;

- Les nouvelles situations qui se présentent aux jeunes formés;
- L'implication partielle des jeunes dans la gestion de l'exploitation ;
- Le manque de suivi technique
- L'insuffisance de formation technique.

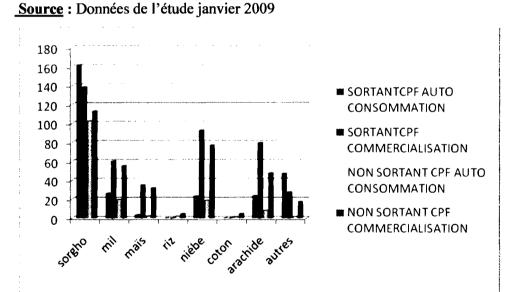
4-9 La gestion de la production agro-sylvo-pastorale

4-9-1 La gestion de la production céréalière et des cultures de rente

Généralement il est admis que la production céréalière est destinée à la consommation familiale et celle de rente pour la commercialisation. Dans le contexte des jeunes formés, la gestion de la production varie en fonction du statut social du jeune.

La majorité des jeunes produisent pour la commercialisation quelle que soit la spéculation. Cette situation s'explique par le fait que les jeunes ont des besoins financiers pressants et de multiples projets.

Le graphique ci-dessous donne la moyenne par spéculation en fonction du statut des jeunes ruraux.



Graphique 6: La gestion de la production céréalière et des cultures de rente (moyenne/statut / jeunes/kg/AN)

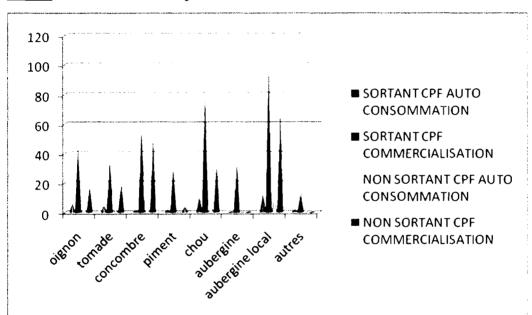
4-9-2 La gestion de la production maraîchère

La production maraîchère est exclusivement destinée à la commercialisation, celle destinée à l'auto consommation est constituée de produits de qualité relativement mauvaise et les produits de mévente.

Vu la rareté des sites favorables aux activités maraîchères, la plupart des jeunes pratiquent cette activité pendant la saison pluvieuse, ce qui leur permet en fin de saison d'hivernage d'avoir un peu de revenus.

Cependant, la non maîtrise de la technologie des produits maraîchers par les jeunes entraîne parfois des pertes importantes dues aux méventes.

Le graphique ci-dessous présente la situation des différentes spéculations maraîchères en moyenne en fonction du statut des jeunes ruraux.



Source: Données de l'étude janvier 2009

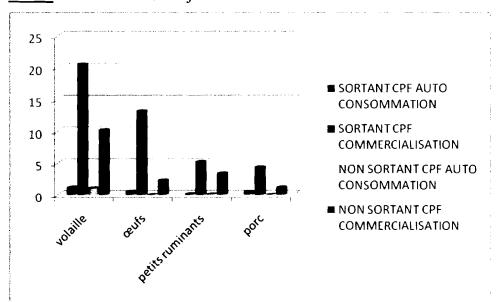
Graphique 7: La gestion de la production maraîchère (moyenne/statu / jeunes/kg/AN)

4-9-3 La gestion de la production pastorale

L'élevage est pratiqué dans un but lucratif. La production pastorale des jeunes est destinée à la commercialisation ; l'auto consommation occupe une part insignifiante, car les prélèvements pour l'auto consommation se font pendant les rares fêtes ou parmi les animaux malades.

Le graphique ci-dessous donne la situation en moyenne des différentes familles en fonction du statut des jeunes ruraux.

Source: Données de l'étude janvier 2009



Graphique 8: La gestion de la production pastorale (moyenne/statut / jeunes/AN)

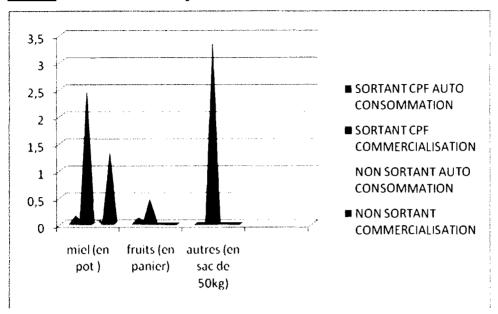
4-9-4 La gestion des produits forestiers non ligneux

L'activité forestière bien que pratiquée timidement par les jeunes, sur la place des marchés locaux on constate une forte disponibilité des produits non ligneux (les condiments à partir des feuilles et des fruits des arbres). Les produits forestiers non ligneux constituent à augmenter les revenus de certains jeunes. Les principales sauces sont à la base des produits forestiers non ligneux d'ou l'importance de son autoconsommation.

Il faut signaler que la production est artisanale avec des rendements faibles et des produits de qualité moyenne. Aussi l'activité est pratiquée de façon non organisée

Le graphique ci-dessous vous donne la quantité moyenne selon le produit et l'unité de mesure, et en fonction du statut des jeunes ruraux.

Source: Données de l'étude janvier 2009



Graphique 9: La gestion des produits forestiers non ligneux par Nbre d'unité de mesure / AN

Les jeunes rencontrent des problèmes de gestion dans le cadre de la production agrosylvo-pastorale à savoir :

- Les méventes dues à une mauvaise planification de la production, ce qui engendre comme conséquence une grande offre des mêmes produits sur la place du marché, ainsi la loi de l'offre et la demande s'expriment, on assiste à des baisses de prix à la détérioration de la qualité du produit.
- La technologie des différents produits : en effet, la non maîtrise des techniques de transformations de certains produits agro-sylvo-pastoraux font que ces produits sont vendus à l'état brut sans une valeur ajoutée.

Ce mode de gestion engendre le problème d'écoulement. Conséquence les jeunes se découragent, abandonnent l'activité, et migrent. Les causes sont :

- La non maîtrise du circuit de commercialisation;
- La non maîtrise de technologie de transformation;
- Les besoins pressant d'argent ;

PROBABILITE DU KHI2= 0,202318275 VALEUR DU KHI2= 1,62556062 VALEUR DU KHI2 (5%)= 3,841459149 Concernant la gestion de la production nous avons accepté l'hypothèse de l'indépendance entre le statut et la gestion de la production car l'étude n'a pas pu révéler une différence significative entre le statut des jeunes pour cela nous avons les valeurs suivantes : la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est inférieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (3,84>1,62).

La gestion de la production agro-sylvo-pastorale au sein des jeunes enquêtés indique une préférence pour la commercialisation aussi bien chez les sortants du CPF que les non sortants ; l'autoconsommation semble légèrement moins importante en raison de leur statut social.

4-10 Relations avec les services techniques

La fréquentation des services partenaires au développement par les jeunes est faible contrairement à ce que beaucoup des techniciens pensent.

En effet, les jeunes formés devraient être en contact régulier avec les agents de développement sur le terrain quelque soit leur forme d'installation.

Mais le constat est que ces jeunes formés ne fréquentent pas les services techniques comme il se doit, en dehors du contact qu'ils ont avec le centre de formation dans le cadre du suivi et du recouvrement des crédits de microprojets, ils n'ont aucune relation de travail avec les services techniques étatiques décentralisés. Ce constat traduit l'étude de SANOU J. (2000), qui écrivait que le rétrécissement du réseau de vulgarisation agricole, de la capacité des agents à répondre aux besoins et attentes des agriculteurs limite le contact entre les jeunes et les services techniques.

Ce manque de contact entre ces deux acteurs sur le terrain est dû:

- A l'éloignement des services partenaires au développement et des villages des jeunes ;
- Le nombre réduit des agents de développement ;
- Le non implication des services techniques sur le processus de la formation des jeunes.

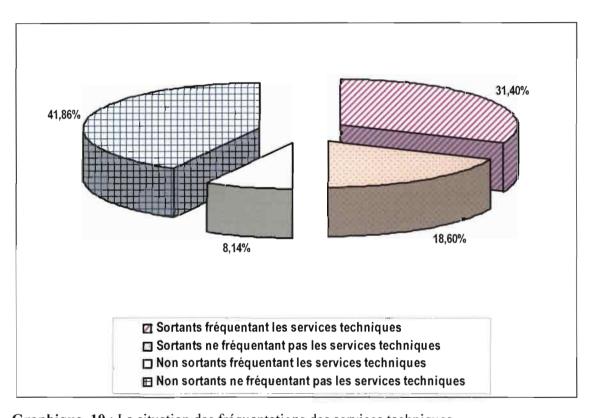
Pour un développement agricole durable et bénéfique, le transfert du savoir-faire à la communauté par les jeunes formés doit être encouragé et appuyé par les agents des services de développement.

Le manque de suivi technique est à la base de la faible rentabilité des activités de production avec pour conséquences : l'application partielle des techniques agro-sylvo-pastorales, la dégradation des ressources naturelles, l'augmentation de la pauvreté, la mauvaise gestion des micro projets. Les causes sont :

- Le Manque et / ou l'insuffisance des agents de développement ;
- La non implication des services technique à la formation et à la sélection des microprojets.

Le tableau ci-dessous donne les différents pourcentages des jeunes fréquentant les services techniques en fonction de leur statut.

Source: Données de l'étude janvier 2009



Graphique 10 : La situation des fréquentations des services techniques

PROBABILITE KHI2= 0,000186541 VALEUR DU KHI2= 19,8021978 VALEUR DU KHI2 (5%)= 7,814727764 Pour les relations avec les services techniques, nous avons rejeté l'hypothèse de l'indépendance entre le statut et la fréquentation des services techniques œuvrant dans le développement rural car l'étude a pu révéler une différence significative entre la formation et le statut des jeunes ruraux la valeur de F ou valeur du KHI² tablée est supérieure à la valeur de F ou valeur du KHI² requise au seuil de 5% (7,81<19,80).

Les relations que les jeunes entretiennent avec les services techniques s'observent surtout au niveau des jeunes sortants du CPF en raison de leur relation avec le CPF à travers le suivi et le remboursement des crédits des micro projets et les services des ressources animales qui font le suivi sanitaire des animaux d'élevage ce qui ne pas le cas pour les non sortants qui fréquentent rarement les services techniques.

4-11 Situation de fixation des jeunes ruraux formes dans leur terroir

Un des objectifs de la formation des jeunes est de réduire l'exode rural et de favoriser leur fixation dans leur terroir, RAPPORT G. (2002). Mais la réalité est que ces jeunes de retour de leur formation dans leurs villages respectifs font face à certaines situations qui les obligent parfois à migrer.

Les parents de ces jeunes migrants disent que les causes des départs sont multiples :

- Le crédit accordé aux micro-projets avec des délais de remboursement très courts, fait qu'il est difficile pour le jeune de rester et de mener des activités agro-sylvo-pastorales dans son terroir et pouvoir s'acquitter de ses dettes.
- Au regard des conditions climatiques et sanitaires parfois difficile à maîtriser les activités agro-sylvo-pastorales sont peu attrayantes.
- L'absence de sites favorables pour les activités de saison sèche.

Le problème de fixation des jeunes dans leur terroir est surtout la faible rentabilité des activités agro-sylvo-pastorales, l'idéal voudrait qu'on fasse de l'agriculture un métier très attractif. Le milieu rural en perdant ces bras valide risque de ne pas pouvoir assurer la sécurité alimentaire.

Cette situation vient confirmer les conclusions de SANOU J. (2000), JALADE J. (2002), et KABORE E. (2007).

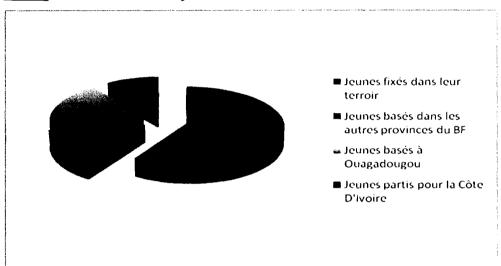
Les départs des jeunes sont à la base de l'insécurité alimentaire avec pour conséquences : le dépeuplement de la campagne, la diminution de la force vive, la dégradation des zones d'accueil.

Les causes sont :

- Le manque d'activité pendant la saison sèche ;
- La faible rentabilité des activités d'hivernage;
- La faiblesse des revenus :
- Le système de crédit inadapté.

Le graphique ci-dessous donne une situation en pourcentage des mouvements des jeunes formés.

Source: Données de l'étude janvier 2009



Graphique 11: La situation de fixation des jeunes dans leur communauté

La situation de fixation des jeunes formés dans leur terroir se présente comme suit : Sur un effectif total de soixante douze (72) jeunes formés (effectif des deux premières promotions) ressortissant de la province du Bazèga, seulement quarante trois (43) jeunes se sont fixés dans leur terroir dont 59% des formés.

Quant aux autres jeunes formés la situation est la suivante :

- les jeunes formés basés dans la capitale (Ouagadougou) douze (12) jeunes soit 17% des formés;
- les jeunes formés basés dans les autres provinces du Burkina dix (10) jeunes soit14% des formés;
- les jeunes formés partis pour la Côte D'Ivoire sept (7) jeunes soit 10% des jeunes formés.



En conclusion nous pouvons affirmer que l'insertion professionnelle des jeunes formés dans leur terroir n'est pas totalement atteinte car 41% des jeunes formés sont hors de leur terroir et mènent des activités autres que les activités agro-sylvo-pastorales.

LA CONCLUSION ET RECOMMANDATION

La formation professionnelle des jeunes ruraux constitue un enjeu de court et moyen termes, une réflexion s'amorce au niveau national pour la définition d'un dispositif de formation. Mais en attendant l'aboutissement de cette réflexion, les actions ponctuelles dans ce cadre doit être encouragées.

Nous jugeons important la création d'un cadre institutionnel adapté s'occupant exclusivement la formation, le suivi et d'appui conseil des jeunes ruraux. Vu son caractère complexe impliquant les compétences de plusieurs secteurs, une équipe pluridisciplinaire et pluri institutionnelle seraient plus indiquées.

1) Le niveau d'instruction des jeunes ruraux

Malgré le faible taux d'alphabétisation dans la province du Bazèga on constate une évolution positive du niveau d'instruction des jeunes ruraux.

L'analphabétisme étant un handicap au développement, il est en effet permis de penser que la promotion du secteur agricole passe par l'alphabétisation des principaux acteurs. La promotion suppose la présence d'acteurs compétents, capables de maîtriser les transformations qu'entraîne tout changement; d'où la nécessité d'alphabétiser les agriculteurs burkinabés en vue de les former à leur métier.

Pour cela il est important :

- o D'ouvrir en nombre suffisant les centres d'alphabétisation ;
- o Trouver des mesures incitatives.

2) Participation des jeunes ruraux aux activités communautaires

Le degré d'implication des jeunes formés aussi bien que les non formés aux activités communautaires n'est pas perceptible à tous les niveaux.

Dans le contexte actuel de l'agriculture burkinabé, pour répondre aux enjeux de développement, les jeunes ruraux doivent passer de l'état d'exploitant individuel à celui d'un ensemble de jeunes exploitants agricoles familiaux, organisés pour défendre et gérer leurs intérêts dans tous les domaines : insertion dans l'économie marchande nationale et internationale ; contrôle des importations agro-alimentaires ; participation aux travaux d'élaboration du code foncier et d'aménagement du territoire, la mise en œuvre d'une politique de structure des exploitations et

de crédit, à la définition et à la gestion des dispositifs de formation professionnelle et technique, agricole et rurale ; intégration dans les instances régionales de développement.

Pour ces raisons, il faut sensibiliser les jeunes, les parents, la communauté, les décideurs sur l'importance des organisations faîtières. Organiser des séances de formation et de recyclage ainsi que des campagnes d'informations au profit des jeunes et les parents.

3) La diversification des activités agro-sylvo-pastorales

La diversification des activités agro-pastorales est pratiquée surtout par les jeunes ruraux formés que les non formés, cette diversification est perceptible au niveau des activités pluviales, d'élevage des petits ruminants, la volaille et les porcs ainsi que les activités de saison sèche (maraîchage).

La diversification des activités agricoles est importante dans le contexte de l'économie marchande.

Pour encourager cette diversification il faut :

- o Aménager des sites maraîchers ;
- Organiser les exploitants autour des points d'eau;
- o Protéger les berges;
- o Expliquer et faire appliquer de façon effective la RAF.

Sur le plan de la diversification des activités pastorales, il faut amener les parents à comprendre que l'élevage est une source importante de revenus et que la performance de l'élevage ne s'évalue pas en nombre de têtes d'animaux mais dans la capacité de pouvoir les entretenir; ainsi donc ce système d'élevage ne doit pas être imposé aux jeunes.

Pour une amélioration de la diversification des activités pastorales il faut :

- Sensibiliser les parents ;
- Aménager des zones pastorales ;
- Lier production- marché;
- Créer des dépôts de produits vétérinaires au niveau des départements ;
- o Identifier des points focaux des produits vétérinaires au niveau de chaque village;
- O Respecter le calendrier vaccinal et l'hygiène alimentaire et de l'habitat.

Les produits forestiers non ligneux constituent une source importante pour l'alimentation humaine, animale et de revenus. Pour une bonne gestion des ressources forestières, les jeunes doivent être formés et informés sur les bonnes techniques de gestion des ressources forestières et le circuit de commercialisation des produits forestiers non ligneux par des actions suivantes :

- o Le renforcement de la liaison production- marché;
- o L'organisation des séances de recyclage et d'information.

4) Superficies exploitables et les aménagements agricoles

L'accès à la terre étant un problème général, les jeunes ruraux d'une manière générale ne disposent pas suffisamment de superficies pour rentabiliser leurs activités. S'ils arrivent à en disposer, la qualité de ces terres laisse à désirer; quant aux aménagements, on observe la présence de quelques cordons pierreux et des fosses fumières qui sont des réalisations antérieures et non réalisés par les jeunes.

Le problème foncier au Burkina Faso doit être géré avec diligence de façon à trouver une solution définitive et acceptée par toutes les couches sociales. De ce fait, une intensification des séances de sensibilisation et d'information de tous les acteurs (producteurs, chefs coutumiers, ONG, associations décideurs) est impérative.

5) L'utilisation des facteurs de production

L'importance des intrants ne plus à démontrer au niveau des jeunes ruraux. Le problème se trouve au niveau de la disponibilité et les moyens financiers disponibles. Les jeunes ruraux formés disposant relativement de moyens que les non formés utilisent plus des intrants.

Pour être compétitifs sur le marché national, régional et international les jeunes sont condamnés à utiliser des intrants de bonne qualité, à la dose recommandée et à la période indiquée.

Ainsi des actions suivantes doivent être entreprises :

- o Former au niveau de chaque village des producteurs semenciers ;
- o Promouvoir la production de la fumure organique en quantité suffisante et en qualité ;
- o Intensifier la production des pesticides naturels ;
- o Créer des dépôts de produits vétérinaires au niveau département et village ;
- Organiser les jeunes en groupement ou en association pour l'approvisionnement de la communauté en intrants ;
- o Mettre en place un système de crédit intrant adapté.



6) Les équipements agro-sylvo-pastoraux

Les jeunes ruraux d'une manière générale sont faiblement équipés ; les équipements que les jeunes disposent sont rudimentaires avec quelques équipements semi-modernes. Cependant les jeunes ruraux formés disposent plus d'équipements variés que les jeunes non formés

Les difficultés liées à l'équipement agricole ont tendance à dissuader les jeunes formés à entrevoir leur avenir dans l'agriculture. Leur rêve est plutôt tourné vers l'exploitation des nouvelles sources de revenus en dehors du secteur agricole. Pour cela, des stratégies doivent être mises en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes aux équipements agro-sylvo-pastoraux.

Les actions suivantes peuvent être envisagées :

- o La mise en place d'un système de crédit d'équipement agro-sylvo-pastoral adapté ;
- o La politique de gestion participative des ressources naturelles ;
- o L'organisation des jeunes en groupements, association ;
- o La mise en place des équipements de qualité et adapté;
- o La formation et le recyclage des artisans ruraux.

7) La maîtrise et l'application des techniques agro-sylvo-pastorales

Les jeunes formés appliquent les techniques agro-pastorales mais la maîtrise reste à parfaire car l'application se limite à un certain nombre d'opération mais pas toute la chaîne de la production. Cette situation est perceptible au niveau des hommes formés. Pour les non formés l'application se fait au niveau des cultures maraîchères plus que les cultures céréalières et les cultures de rente.

Pour les techniques forestières, elles sont à la limite ignorées par l'ensemble des jeunes ruraux ou du moins négligées.

Cependant la modernisation des exploitations agricoles est liée à la maîtrise et à l'application effective des technologies nouvelles.

Ainsi, pour une modernisation des exploitations familiales, des actions suivantes doivent être entreprises :

- l'organisation des séances de recyclage et formation des jeunes ruraux ;
- l'appui conseil et suivi technique des jeunes ruraux ;
- la sensibilisation des parents des jeunes ruraux.

8) La gestion de la production

Les jeunes ruraux formés aussi bien que les non formés produisent pour l'auto consommation, mais plus pour la commercialisation.

Pour une bonne gestion de la production agro-sylvo-pastorale. Les solutions suivantes peuvent être envisagées :

- L'appui aux activités génératrices de revenus ;
- L'organisation des séances de formation sur la technologie de transformation ;
- L'organisation de séances de formation sur la planification des activités et des techniques de commercialisation.

9) La fréquentation des services techniques

Les jeunes ruraux formés aussi bien que les non formés ne bénéficient pas convenablement l'encadrement des services techniques étatiques, par contre on constat un suivi régulier des jeunes formés dans le cadre de recouvrement des crédits des microprojets.

Pour une bonne exécution des activités, un suivi technique permanent est nécessaire pour l'atteinte des objectifs.

Ainsi pour un meilleur suivi technique des activités, les actions suivantes s'avèrent nécessaires :

- o La formation de producteurs auxiliaires;
- o L'appui/conseil régulier des jeunes ;
- L'implication effective des services techniques dans tout le processus de la formation au niveau du centre;
- La mise en place d'une équipe technique pluridisciplinaire au niveau du centre pour le suivi des sortants;
- La mise en place des champs écoles, des parcelles de démonstration au niveau de chaque village, lesquels seront sur la responsabilité des sortants.

10) La fixation des jeunes ruraux formés

Le résultat de fixation des formés reste au-deçà des attentes du centre, le constat est que presque la moitié des formés est hors de leur terroir.

L'exode rural est un fléau en milieu rural qu'il faut combattre avec la dernière énergie. Les départs des jeunes constituent un handicap à l'intensification de la production agricole. Pour cette raison, il faudra prendre des mesures pour réduire le phénomène. Ces mesures peuvent se résumer aux points suivants :

- Le renforcement de la liaison production- marché;
- L'appui aux activités génératrices de revenus ;
- L'intensification des activités de productions agro-sylvo-pastorales ;

- La mise en place d'un système de crédit adapté ;
- Les aménagements de sites favorables pour les activités en toute saison.

L'étude indique que malgré les acquis de la formation, des besoins en formation subsistent au niveau de la grande majorité des jeunes ruraux.

De plus nous observons une plus grande prise en compte du coût d'opportunité dans les activités de production et une réorientation de l'activité de production agricole de plus en plus vers le marché et non plus vers l'auto consommation.

En attendant des études pour démontrer l'adéquation des modules de formation dispensés au centre, la pertinence de la durée de la formation, et du niveau de recrutement nous pouvons dire d'une manière générale que les jeunes formés au CPF ont un esprit ouvert au progrès et aux initiatives, contrairement aux jeunes, restés dans leur terroir. Cette ouverture d'esprit ne sera bénéfique aux jeunes, à la communauté, à la nation toute entière que si tous les acteurs au développement exploitent cette opportunité.

Par rapport à l'insertion des jeunes formés dans leur terroir, des actions pratiques et réalistes doivent être entreprises en fonction des réalités de chaque localité.

Enfin, pour des raisons qui tiennent à la fois du bon sens politique et de la logique économique, il est difficile, voire impossible, d'entrevoir le développement viable du secteur agricole au Burkina Faso sans s'appuyer sur les jeunes ruraux qui doivent en constituer le moteur. Il est en effet irréaliste et inéquitable de vouloir exclure plus de 60% des acteurs du secteur dans le choix et la mise en œuvre des options en matière de développement agricole. Toutefois pour que cette jeunesse puisse jouer pleinement son rôle de moteur du développement de l'agriculture et de la croissance économique du Burkina Faso, la mise en place de politiques nationales axées sur le renforcement des capacités des jeunes ruraux est nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBRY Martine (1997), Insertion des jeunes en milieu rural
- AVANZINI Guy, (1996), Archives de sciences sociales de la coopération et du développement
- BADO B. Jean (2007), Liens entre la formation professionnelle et le développement rural
- **BAUDELO Christian, MAUGER Gérard** (1997), PARIS : Harmattan (Editions L'), Jeunesses populaires. Les générations de la crise.
- CHAUVEAU Jean Pierre (2004), Les jeunes ruraux face au développement agricole
- FD CIVAM (Mayenne) (1997), Etudier les capacités d'initiatives des jeunes ruraux aujourd'hui.... pour dynamiser le tissu rural de demain / principal Mayenne CIVAM. Laval
- GUEYE Bara (2005), L'agriculture familiale en Afrique de l'ouest concept et enjeux actuels
- GOGUELIN Pierre (2000) Formation continue des adultes
- **JALADE Jacques**, (2002), jeune rural, Burkina Faso
- KABOR Etienne (2007), Formation professionnelle des jeunes ruraux au Burkina Faso
- MADIEGA Y.Georges, NAO Oumarou (2003) Burkina Faso: cent ans d'histoire 1895 à 1995 premier colloque page 1594 à 1624
- MARAGNANI Alain (2007), La problématique de la formation professionnelle dans le secteur agricole et milieu rural
- SANOU Jacques (2000), Formation des jeunes ruraux
- TALLET Bernard, (1989), le CNR face au monde rural : le discours à l'épreuve des faits
- TOULMIN C. et GUEYE G. (200 3), les transformations de l'agriculture ouest africaine et le rôle des exploitations familiales
 - VACHON (1994), N° 1863 Janvier Entre villes et campagne : la difficile insertion des jeunes ruraux/Jérôme
 - Ministère de l'Economie et du Développement (2004), Cadre Stratégie de développement Rural
 - **DUFOLT Anne** (2007), Rapport d'étude sur l'analyse des répercussions socioéconomique de la formation agro-pastorale et piscicole enseignées au centre polyvalent dans la vie des jeunes ruraux et leur famille

- Ministère de l'Agriculture de l'hydraulique, et ressources halieutiques (2007), Le système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole (SNVACA)
- IPD/AOS (2002), Problématique de la formation des jeunes ruraux en Afrique de l'ouest
- IPD/AOS (2004), L'analyse du système de formation des jeunes agriculteurs
- IPD/AOS (2005), La formation des agriculteurs modernes
- **IPD/AOS** (2006), L'étude des besoins en formation en tant qu'acte technique
- Rapport général (2002), synthèse de l'enquête communautaire sur la mise en place du centre polyvalent de formation Nacombogo
- Rapport de synthèse (1995), du 7^{ème} séminaire LOME (Togo) Réseau de collaboration des institutions de formation et de recherche pour le développement en Afrique de l'Ouest
- Rapport de l'atelier (2005), pour l'Afrique subsaharienne sur le Thème : formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale de formation professionnelle agricole tenu à Ouagadougou le 30 Mai au 3 Juin 2005
- **FDC** (2005), présentation de l'ONG
- **FDC** (2002), le fonctionnement du CPF
- **FDC** (2002), l'enseignement des écoles communautaires
- http://www.far.agropolis.fr consulté en octobre 2008
- http://www.apefe.org/rapports/rapport.2003 consulté en novembre 2008
- http://www.adeanet.org/adeaportal/adea/biennidl2006 consulté en novembre 2008
- http://www.ruralia.revue.org/document1792html consulté en décembre 2008

ANNEXE : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

| I. | IDENTIFICATION | | |
|------|--|-----------|---|
| Q101 | Statut: | | Sortant CPF=1 Non sortant=2 |
| Q102 | N.Ordre: | _ _ | |
| Q103 | Nom & prénom : | | |
| Q104 | Département : | | |
| Q105 | Village: | | |
| Q106 | Sexe: | 1_1 | Masculin=1 Féminin=2 |
| Q107 | Statut matrimonial | 1_1 | Marié=1 Célibataire=2 |
| Q108 | Membre d'une organisation communautaire ? | | Oui=1 Non=2 |
| Q109 | Membre du bureau | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| Q110 | Connaissance du règlement intérieur | <u> </u> | Oui=1 Non=2 |
| Q111 | Respect du règlement intérieur |] | Oui=1 Non=2 |
| Q112 | Participation régulière aux rencontres de l'organisation | | Oui=1 Non=2 |
| Q113 | Comment ? | | |
| Q114 | Participation aux cotisations ? | | Oui=1 Non=2 |
| Q115 | Apport de contribution volontaire? | | Oui=1 Non=2 |
| Q116 | Niveau d'étude | | Primaire= A Secondaire=B Alphabétisé=C Centre formation agricole=D |
| Ц. | DONNEES SUR LE FONCIER | | |
| Q201 | Droit d'usage | 1_1 | Propriétaire=1 Temporaire=2 |
| Q202 | Comment s'exerce le droit d'usage ? | | |
| Q203 | Superficie exploitable | | |
| Q204 | Superficie exploitée | | |

| deculation Fordons pierreux Iliguette en terre Iliguette en ter | | rente=B Maraichage= C Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 |
|--|--|---|
| liguette en terre ergerie moderne ergerie semi moderne ergerie traditionnelle fosses fumières orcherie moderne orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne | | Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 |
| ergerie moderne ergerie semi moderne ergerie traditionnelle fosses fumières orcherie moderne orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne | | Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 |
| ergerie semi moderne ergerie traditionnelle fosses fumières orcherie moderne orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne | | Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 |
| ergerie traditionnelle fosses fumières orcherie moderne orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne | | Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 |
| fosses fumières orcherie moderne orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne oulailler traditionnel | _ _ _ _ _ | Oui=1 Non=2 Oui=1 Non=2 |
| orcherie moderne orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne oulailler traditionnel | | Oui=1 Non=2 |
| orcherie semi moderne orcherie traditionnelle oulailler semi moderne oulailler traditionnel | _ _ _ _ | Oui=1 Non=2 |
| orcherie traditionnelle oulailler semi moderne oulailler traditionnel | _ _ _ | |
| oulailler semi moderne | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| oulailler traditionnel | 1_1 | |
| | | Oui=1 Non=2 |
| | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| egetalisation | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| rise vent | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| aie vive défensive | - | Oui=1 Non=2 |
| arc fourrager | | Oui=1 Non=2 |
| arc alimentaire | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| R LES EQUIPEMENTS | <u> </u> | |
| charrettes | | ······ |
| semoirs | | |
| charrues | | |
| rayonneurs | | |
| imaux de trait | | |
| bœufs | | |
| | | |
| ànes | | |
| i | charrettes semoirs charrues rayonneurs maux de trait bœufs | charrettes semoirs charrues rayonneurs maux de trait bœufs |

| Q309 | Nombre étables | | |
|------|---|-------|---|
| Q310 | Nombre étangs | | |
| Q311 | Nombre ruches | | |
| Q312 | Nombre pépinières | | |
| Q313 | Nombre faucheuses | | |
| Q314 | Nombre botteleuses | | |
| Q315 | Nombre mangeoires | | |
| Q316 | Nombre abreuvoirs | | |
| Q317 | Nombre tracteurs | | |
| Q318 | Nombre autres | | |
| IV. | SOURCES DE FINANCEMENT | | |
| Q401 | Quelles sont vos sources de financement ? | | Fonds propres=A BACB= B Caisse populaire= C Union Européenne = D ONG/Association= E Projets/Programmes=F don=G Autre= H |
| ٧. | DONNEES SUR LES ACTIVITES MENEES | | |
| Q501 | Activité agricoles menées | _ _ | Culture pluviale=A Culture de saison sèche=B |
| Q502 | Activités élevage menées | _ _ _ | Volaille= A porc= B petits ruminants=C Bovins=D Embouche= E Autre= F |
| Q503 | Activités forestières menées | _ _ _ | Verger=A Pépinière=B apiculture=C Sylviculture= D Pisciculture=E |

VI) APPLICATION DES TECHNIQUES AGRO-SYLVO-PASTORALES

| 6.1. TECH | INIQUES AGRICOLES | - | | | |
|---------------------------|---|----------|-------------|--|--|
| Q6101 | Labour | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6102 | Semis en ligne | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6103 | Entretien des cultures | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6104 | La maitrise de la technique d'application de la FO | <u> </u> | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6105 | La maitrise de la technique d'application de la FM | | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6106 | Rotation des cultures | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6107 | Assolement | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6108 | Jachère | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6109 | Autres pratiques (à préciser) : | | | | |
| 6.2. TECHNIQUES D'ELEVAGE | | | | | |
| Q6201 | Vaccination préventive | · | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6202 | Alimentation à base de foin | 11 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6203 | Sous produit des récoltes | I_I_ | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6204 | SPAI | | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6205 | Autres pratiques (à préciser) : | | | | |
| 6.3. TECH | NIQUES FORESTIERES | | | | |
| Q6301 | Entretien d'arbres dans les champs | | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6302 | Utilisation des plantes fertilisantes | | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6303 | Utilisation des plantes fourragère | 1_1 | Oui=1 Non=2 | | |
| Q6304 | Autres pratiques (à préciser) : | | | | |

6.4. BESOINS EN FORMATION

| 6.4.1 | |
|-------|---|
| | |
| 6.4.2 | • |
| 6.4.3 | ••••• |
| 6.4.4 | |
| | |

| 6.4.5 | VII. UTII | LISATION DES INPUTS | |
|-------|--|---------------------|-------------|
| Q701 | Utilisation de semences améliorées | | Oui=1 Non=2 |
| Q702 | Utilisation de semences locales | 11 | Oui=1 Non=2 |
| Q703 | Utilisation de fumure minérale | I_I | Oui=1 Non=2 |
| Q704 | Utilisation de fumure organique | _ | Oui=1 Non=2 |
| Q705 | Utilisation produits de traitement semences | <u> </u> | Oui=1 Non=2 |
| Q706 | Utilisation produits de conservation des récoltes | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| Q707 | Utilisation produits contre les ennemis des cultures | <u> </u> | Oui=1 Non=2 |
| Q708 | Utilisation de produits contre les mauvaises herbes | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| Q709 | Races de poules élevées | | |
| Q710 | Races de porcs élevées | | |
| Q711 | Races de petits ruminants élevées | | |
| Q712 | Espèces arbres locales plantées | | |
| Q713 | Espèces arbres exotiques plantés | | |
| Q714 | Espèces arbres fruitiers plantés | | |
| Q715 | Espèces herbacées repiquées | | |
| Q716 | Espèces poissons élevées | | |

| VIII. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT | | | |
|---|--|---------|--|
| Q801 | Quelles sont vos sources d'approvisionnement ? | _ _ _ | Marché=A ONG=B Services techniques=C Auto approvisionnement=D |
| IX. RELATION ENTRE SERVICES ETCHNIQUES CHARGES DE LA VULGARISATION ET LES | | | |
| STRUC | TURES DE LA RECHERCHE | | |
| Q901 | Quelles sont les structures avec lesquelles vous êtes en relation ? | - - | DPAHRH=A DPRA=B DPECV=C ONG/Association=D INERA=E Centre de formation agricole=F |
| IX.1. CONTRIBUTION A LA VULGARISATION DES THEMES TECHNIQUES | | | |
| Q9101 | Mise en place des tests expérimentaux | I_I | Oui=1 Non=2 |
| Q9102 | Organisation de visites commentées | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| Q9103 | Séances de rencontre avec les membres de la communauté | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| Q9104 | Existence de parcelles de démonstration | 1_1 | Oui=1 Non=2 |
| Q9105 | Contacts individuels | 1_1 | Oui=1 Non=2 |

| X. PRODUCTION | | | |
|---------------|---|------|---------|
| Q1001 | Nombre de productions par an | 1_1 | |
| Q1002 | Quantité première production de sorgho (kg) | Auto | Commerc |
| Q1003 | Quantité première production de mil (kg) | Auto | Commerc |
| Q1004 | Quantité première production de maïs (kg) | Auto | Commerc |
| Q1005 | Quantité première production de niébé (kg) | Auto | Commerc |
| Q1006 | Quantité première production de riz (kg) | Auto | Commerc |
| Q1007 | Quantité première production d'arachide kg) | Auto | Commerc |
| Q1008 | Quantité première production de coton (kg) | Auto | Commerc |
| Q1009 | Quantité première production autre (kg) | Auto | Commerc |
| Q1010 | Quantité 2eme production oignon (kg) | Auto | Commerc |
| Q1011 | Quantité 2eme production tomate | Auto | Commerc |

| | (kg) | | |
|----------|--|------|-------------|
| Q1012 | Quantité 2eme production concombre (kg) | Auto | Commerc |
| Q1013 | Quantité 2eme production piment (kg) | Auto | Commerc |
| Q1014 | Quantité 2eme production chou (kg) | Auto | Commerc |
| Q1015 | Quantité 2eme production aubergine (kg) | Auto | Commerc |
| Q1016 | Quantité 2eme production aubergine locale (kg) | Auto | Commerc |
| Q1017 | Quantité 2eme production autre (kg) | Auto | Commerc |
| X.2. ELE | VAGE | | • |
| Q10201 | Production volaille (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10202 | Production œufs (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10203 | Production petits ruminants (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10204 | Production porcs (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10205 | Production poissons (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10206 | Production bovins (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10207 | Production Aulacode (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10208 | Production de lait (litres) | Auto | Commerc |
| Q10209 | Production autre (nombre) | Auto | Commerc |
| X.3. FOR | ESTERIE | • | <u> </u> |
| Q10301 | Production plants (nombre) | Auto | Commerc |
| Q10302 | Production miel (unité) | Auto | Commerc |
| Q10303 | Production bois (stères) | Auto | Commerc |
| Q10304 | Production fruits (paniers) | Auto | Commerc |
| Q10305 | Production autre (unité) | Auto | Commerc |
| XI. REPA | ARTITION DES REVENUS ANNUELS | | • |
| Q1101 | Existence d'un compte bancaire | | Oui=1 Non=2 |
| Q1102 | Montant réinvestis dans l'exploitation | | |

| Q1103 | Montant alloué aux dépenses sociales | |
|-----------------|---|--------------------------------|
| Q1104 | Montant alloué à la scolarité | |
| Q1105 | Montant épargné | |
| Q1106 | Montant alloué au mariage | |
| XII) QU | ullest votre contribution à l'intensific 5 Le terroir ? | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | LON YOUS COMMENT POUVEZ-YOUS ÊTRE UTI DISATION AGRICOLE ? | LES AU SYSTEME NATIONAL DE |
| ••••• | | |
| •••••• | | |
| | t-îl | |
| XIV) YA | TIL UNE DIFFÉRENCE ENTRE LES JEUNES FO EUR TERROIR _ Oui=1 Non =2 | ORMÉS AU CENTRE ET CEUX RESTÉS |
| Si Oui C | omment ? | |
| | | |
| | | |
| | | |
| <u>Si non P</u> | ourquoi ? | |
| | | |
| | | |

.....

.....

| XV) LES DIFFICULTÉS/ CONTRAINTES |
|-------------------------------------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| XVII) LES PROPOSITIONS/PERSPECTIVES |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| ,,,,,,,,,,, |